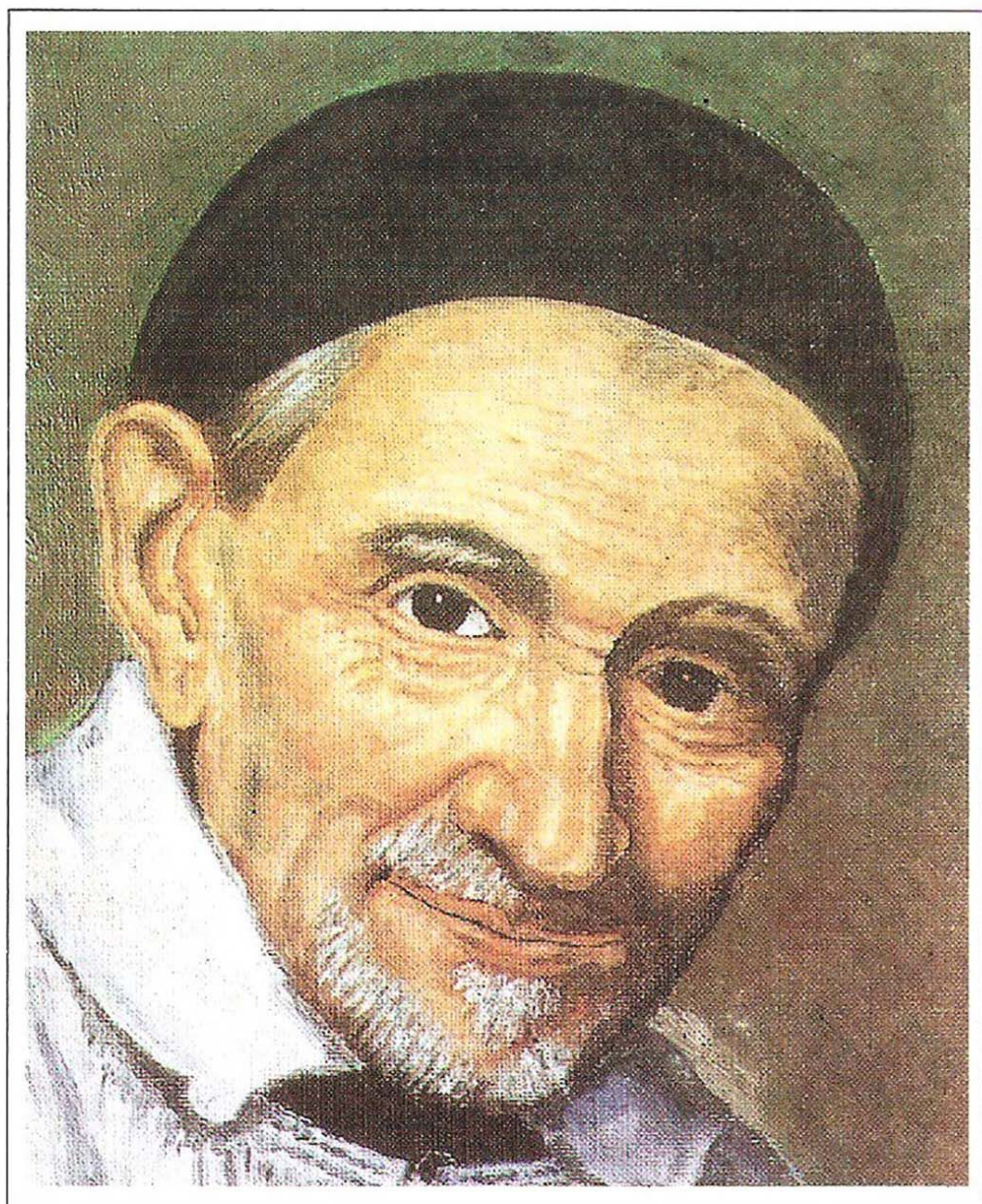


VINCENTIANA

45^e ANNÉE - N. 6

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2001



*“L’Évêque,
Serviteur de l’Évangile de Jésus-Christ
pour l’Espérance du monde”*

CONGRÉGATION DE LA MISSION
CURIE GÉNÉRALE

Saint-Siège

Nomination

Le **Supérieur Général** a reçu une lettre, datée du 11 juin, du Cardinal Sodano, Secrétaire d'État, l'informant que le Saint-Père l'avait nommé *membre de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique*.

(Cf. *L'Osservatore Romano*, 29 juin 2001, p. 1)

Synode des évêques

Le Saint-Siège a invité le **Supérieur Général** à participer comme *auditeur* au prochain *Synode des évêques* dont le thème est: "L'Évêque serviteur de l'Évangile de Jésus-Christ pour l'espérance du monde". Le Synode aura lieu à Rome, du 30 septembre au 27 octobre.

(Cf. *L'Osservatore Romano*, 17-18 septembre 2001, p. 4)

Le 6 octobre, le **Supérieur Général**, s'inspirant de saint Vincent, s'est adressé aux évêques présents au Synode les invitant à être pères et frères des pauvres et de leurs prêtres.

(Cf. *L'Osservatore Romano*, 8-9 octobre 2001, p. 4)

Cause des Saints

Le 24 avril, en présence du Saint-Père, a été promulgué le **décret sur les vertus héroïques de la servante de Dieu, Sœur Rosalie Rendu**, Fille de la Charité, née le 9 septembre 1786 à Confort (France) décédée le 7 février 1856 à Paris.

(*L'Osservatore Romano*, 25 avril 2001, p. 1)

Le 20 décembre 2001, en présence du Saint Père, a été promulgué le **décret** relatant un miracle attribué à l'intercession du **Vénérable Serviteur de Dieu, Marco Antonio Durando**, prêtre de la Congrégation de la Mission, Fondateur de la Congrégation des Sœurs de Jésus de Nazareth, né le 22 mai 1801 à Mondovi (Italie) et mort le 10 décembre 1880 à Turin (Italie)

(*L'Osservatore Romano*, 21 décembre 2001, p. 1)

Rome, le 1^{er} juillet 2001

Aux Visiteurs de la Congrégation de la Mission

Très chers Confrères,

La grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ soit toujours avec vous !

Comme je vous l'ai fait savoir lors de notre rencontre à Dublin, je promulgue, conformément à l'Article 107, 2^o, et avec l'accord unanime des membres du Conseil Général, une Ordonnance Générale applicable à toutes les Provinces de la Congrégation.

L'ordonnance est rédigée comme suit :

Dans chaque Province de la Congrégation de la Mission un Conseil pour les Affaires Économiques sera créé. Il sera présidé par le Visiteur ou son Délégué. Il sera composé de l'Économe Provincial et au moins trois autres membres, dont certains pourront être des laïques, compétents en matière économique et en droit civil correspondant. Il sera un organe de consultation proposant des recommandations au Visiteur et aux membres de son Conseil. Les membres du Conseil pour les Affaires Économiques seront désignés par le Visiteur pour un mandat de trois ans, renouvelable.

Je souhaite que le document annexé vous soit utile. Il fixe l'Ordonnance dans un contexte plus large, à savoir la bonne gestion des biens temporels de la Compagnie qui sont le « patrimoine des pauvres » (C. 148 § 1) et le besoin d'une grande transparence dans le rendre-compte des recettes et des dépenses de nos maisons, de nos provinces, de la Congrégation tout entière, et aussi de l'état de notre patrimoine.

Je vous demande d'étudier soigneusement ce document avec les membres de votre Conseil et, si cela n'est pas déjà fait, de créer un Conseil pour les Affaires Économiques pour le 1^{er} janvier 2002.

Durant la prochaine Assemblée Générale, nous aurons l'occasion de faire l'évaluation du fonctionnement de ces Conseils. Avec tous les membres du Conseil Général, je souhaite qu'ils soient une aide précieuse pour les Provinces, dans la bonne gestion de nos biens et pour éviter ainsi quelques-uns des problèmes sérieux qui ont surgi ces dernières années.

Votre frère en Saint Vincent,

Robert P. Maloney, C.M.
Supérieur Général

Quelques normes pour la gestion financière des provinces de la Congrégation de la Mission

Nos Constitutions (Articles 148-155) et Statuts (Articles 75-77 et 100-107) nous parlent avec abondance de la gestion des biens de la Congrégation. Le « *Guide Pratique du Visiteur* » traite aussi ce sujet de manière très détaillée (N° 240-247 et 309).

1. Nos Normes nous invitent à une grande transparence dans le rendre-compte des recettes et des dépenses de nos maisons, de nos provinces et de la Congrégation tout entière, et également de l'état de notre patrimoine. Sous cet éclairage, pour un mieux être de la Congrégation dans l'avenir mais aussi, malheureusement en raison des abus survenus, je voudrais attirer votre attention sur les Normes suivantes de la Congrégation :
 - 1.1 Les Économes des communautés locales présenteront, une fois par mois au Supérieur Local, les registres des recettes et dépenses des Maisons, ainsi qu'un rapport concernant l'état du patrimoine des Maisons. Une signature d'approbation ne sera apposée sur les registres que si les comptes ont été jugés exacts. (Statuts 103 § 2).
 - 1.2 L'Économe provincial présentera deux fois par an au Visiteur et à son Conseil, les registres des recettes et dépenses de la Province, ainsi qu'un rapport concernant l'état du patrimoine provincial. Une signature d'approbation ne sera apposée sur les registres que si les comptes ont été jugés exacts. (Statuts 103 § 2).
 - 1.3 Les confrères chargés de l'administration d'œuvres particulières, dépendant soit d'une Province soit d'une Maison, présenteront les registres des recettes et des dépenses à leurs supérieurs respectifs, au temps et de la manière fixés par les Normes Provinciales. (Statuts 103 § 3).
2. Pour aider à gérer correctement les biens temporels et à jouir d'un avis en matière financière plus étendu, le Canon 1280 requiert que toute personne ayant la personnalité juridique aura un Conseil pour les Affaires Économiques.¹

¹ **Canon 1280** : *Toute personne juridique aura son Conseil pour les Affaires Économiques ou au moins deux conseillers pour aider l'administrateur dans l'accomplissement de sa charge, selon les statuts. Et aussi le Canon 492 § 1 Dans chaque diocèse sera constitué le Conseil pour les Affaires Économiques que préside l'Évêque diocésain lui-même ou son délégué ; il sera composé d'au moins trois fidèles nommés par l'Évêque, vraiment compétents dans les affaires économiques comme en droit civil, et remarquables par leur probité.*

§ 2 *Les membres du Conseil pour les Affaires Économiques seront nommés pour cinq ans, mais ce temps écoulé, ils peuvent être reconduits pour d'autres périodes de cinq ans.*

§ 3 *Sont exclues du Conseil pour les Affaires Économiques les personnes apparentées à l'Évêque jusqu'au quatrième degré de consanguinité ou d'affinité.*

Cf. Aussi le Canon 493 : *Outre les fonctions qui lui sont confiées au livre V sur Les biens temporels de l'Église, il revient au Conseil pour les Affaires Économiques de préparer chaque année, selon les indications de l'Évêque diocésain, le budget des recettes et des dépenses à pourvoir pour le gouvernement du diocèse tout entier pour l'année à venir, ainsi que d'approuver les comptes des recettes et des dépenses pour l'année écoulée.*

- 2.1 Dans cet esprit, et avec le consentement des Membres du Conseil Général, en accord avec l'Article 107, 2° de nos Constitutions, je promulgue une Ordonnance Générale applicable à toutes les Provinces de la Congrégation de la Mission et rédigée comme suit :

Dans chaque Province de la Congrégation de la Mission un Conseil pour les Affaires Économiques sera créé. Il sera présidé par le Visiteur ou son Délégué. Il sera composé de l'Économe Provincial et au moins trois autres membres, dont certains pourront être des laïques, compétents en matière économique et en droit civil correspondant. Il sera un organe de consultation en suggérant des recommandations au Visiteur et aux membres de son Conseil. Les membres du Conseil pour les Affaires Économiques seront désignés par le Visiteur pour un mandat de trois ans, renouvelable.

Je demande que l'application de cette Ordonnance se fasse dans les six mois à partir de la date de ce document, c'est-à-dire qu'elle soit effective le 1^{er} janvier 2002.

- 2.2 Ce Conseil aura entre autres compétences les suivantes :

- 2.2.1 Il préparera tous les ans un budget prévisionnel avec les recettes et les dépenses de la Province, pour l'année à venir.
- 2.2.2 À la fin de chaque année fiscale, il vérifiera et présentera pour approbation au Visiteur la comptabilité que l'Économe Provincial aura préparée avec les recettes et les dépenses de la Province, et aussi un rapport de l'état du patrimoine de la Province en ajoutant les recommandations adéquates à l'usage du Visiteur et de l'Économe Provincial.
- 2.2.3 Il supervisera la conservation, l'expansion et l'administration du patrimoine de la Province et émet à ce sujet des recommandations opportunes au Visiteur et à l'Économe Provincial.
- 2.2.4 Il sera l'organe de consultation du Visiteur et l'Économe Provincial sur les questions économiques importantes concernant les investissements, les dépenses, et la conservation et la cession du patrimoine de la Province.
- 2.2.5 Il exercera des fonctions de conseiller, lorsqu'on le lui demandera, sur toutes autres questions économiques qui lui seront soumises par le Visiteur ou l'Économe Provincial.

Certaines Provinces ont déjà des Normes régissant les questions énumérées ci-dessus. Ces Normes demeurent en vigueur si elles ne sont pas contraires avec ce qui vient d'être énoncé. S'il est nécessaire, ces Normes devront être révisées pour y inclure les points contenus dans ce document.

3. Il est recommandé que, dans chaque Province au moins un confrère, peut-être une personne faisant partie du Conseil pour les Affaires Économiques, soit instruit par l'Économe Provincial du travail de l'économat, pour qu'en cas d'absence, de maladie ou de mort subite de l'Économe il puisse être en mesure de faire fonctionner ce service.
4. Pour aider les Conseils pour les Affaires Économiques qui existent déjà ou qui seront formés dans les Provinces, je propose en annexe, à titre d'exemple mais non normatif, un modèle avec les grandes lignes directrices.

Modèle des grandes lignes directrices pour les conseils pour les affaires économiques de la Congrégation de la Mission

Mission : Le Conseil pour les Affaires Économiques assistera l'Économe Provincial en donnant des conseils au Visiteur et son conseil sur les questions économiques. Le but du Conseil pour les Affaires Économiques est de promouvoir la gestion prudente des ressources financières de la Province ayant toujours présent à l'esprit sa mission pour les pauvres et le bien-être des confrères. Le Conseil recherchera et proposera des lignes d'action à la demande du Visiteur ou de l'Économe Provincial.

Nomination : Les membres du Conseil pour les Affaires Économiques sont proposés par l'Économe Provincial et nommés par le Visiteur et son Conseil. Les membres sont nommés pour un mandat de trois ans, renouvelable seulement deux fois, sauf si pour une raison sérieuse et sur la recommandation de l'Économe Provincial, le Visiteur et son conseil jugeaient que la prolongation est opportune.

Composition : Le Conseil pour les Affaires Économiques est composé d'au moins cinq membres, dont certains peuvent être laïques. Les membres de ce Conseil seront choisis de telle sorte que ce Conseil manifeste des compétences en matière de finances, de législation, de gestion immobilière et de planification, ainsi que des valeurs religieuses et vincentiennes.

Fonctions : Les fonctions exercées par le Conseil pour les Affaires Économiques sont les suivantes (mais cette liste n'est pas exhaustive) :

- Assister l'Économe Provincial à :
- établir un budget annuel pour la Province ;
 - développer les stratégies financières pour soutenir les projets d'avenir de la Province ;
 - contrôler les achats, obtenir les titres de propriétés, contrôler les aliénations, les rénovations, les constructions, l'administration des propriétés appartenant aux Maisons de la province ou de la province elle-même ;
 - rédiger le rapport de fin d'année des recettes et dépenses de la province ;
 - passer en revue la gestion des investissements ;
 - interpréter l'audit annuel ;
 - étudier les budgets des communautés et aider les maisons dans leur gestion financière à la demande de l'Économe Provincial ;
- et d'autres matières qui lui sont confiées.

- Chercher l'avis de consultants si cela est nécessaire

Procédures : Le Visiteur convoque au moins deux fois par an le Conseil pour les Affaires Économiques et, avec l'Économe Provincial, fixe son ordre du jour. Le Visiteur préside la réunion. Il invite aussi des consultants ou des observateurs à participer aux réunions quand il le juge opportun.

Le Conseil élit un secrétaire qui rédige les procès-verbaux et conserve tous les documents du Conseil. Les procès-verbaux de chaque réunion seront rédigés et distribués à tous les membres au moins une semaine avant la date de la prochaine réunion du Conseil. Ces procès-verbaux avec les lignes d'action, les contrats, les documents, et les décisions du Conseil seront incluses par l'économe provincial dans ses rapports et ses recommandations au Visiteur et à son Conseil.

Robert P. Maloney, C.M.
1er juillet 2001
Rome, Italie

Rome, le 10 juillet 2001

Chers Frères et Sœurs, Membres de la Famille Vincentienne

La grâce et la paix de Dieu, notre Père, et Jésus Christ, notre Seigneur, soient toujours avec vous!

Chaque année, environ à la même époque, nous vous écrivons pour demander à tous les membres de notre Famille Vincentienne de préparer la journée de prière commune que nous célébrons autour du 27 septembre. Cette année, notre journée de prière sera tout à fait particulière.

Durant la Rencontre qui s'est tenue à Paris, en février dernier, avec les responsables de nombreuses principales branches de notre Famille, nous avons décidé, pour la 1^{ère} fois dans notre histoire, d'inviter toutes nos branches à se focaliser sur un thème commun pour les deux années à venir : « La mondialisation de la charité : la lutte contre la faim ». Avec l'aide d'une commission composée des membres des différentes branches, nous avons préparé une présentation en Power Point, dans différentes langues, qui explique le projet que nous allons mener, comme membres de la Famille Vincentienne, et suggère différentes stratégies pour lutter contre la faim. Je vous joins la version écrite de cette présentation, qui peut être distribuée à tous les membres de notre Famille et qui peut servir de base de discussion et de formulation concrète de projets dans les différentes situations culturelles où vous vivez et faites votre service.

Cette campagne contre la faim sera notre objectif commun pour les deux prochaines années. Elle débutera le 27.09.2001 et se terminera le 27.09.2003. Durant toute cette période, la Commission déjà citée ci-dessus, aidera chacun de nous à évaluer périodiquement quels sont les résultats de la campagne contre la faim et à partager les expériences des projets entrepris par les différentes branches.

Nous pourrions dire davantage sur cet objectif commun, mais les matériaux annexes qui l'expliquent sont plutôt complets. La présentation Power Point peut être téléchargée à partir de notre site (www.famvin.org.) Elle est disponible en anglais, français, espagnol, portugais et italien.

Naturellement, comme toutes ces dernières années, nous incitons tous les membres de notre Famille, dans tous les différents pays, à se rassembler aux environs du 27 septembre 2001 pour notre journée de prière commune. Pour vous aider à organiser cette journée, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint une page de recommandations.

Comme vous pouvez en juger, la journée de prière, cette année, est une occasion unique, puisque nous ferons ensemble le lancement de la campagne contre la faim, en demandant au Seigneur que son Royaume soit profondément enraciné parmi nous. Avec vous, nous rendons grâce au Seigneur pour ses cadeaux offerts à notre Famille et nous prions pour qu'il continue à nous fortifier dans nos engagements aux côtés des Pauvres et à lui offrir nos vies en étant leurs serviteurs.

Patricia Palacios de Nava
Présidente AIC (Fondation en 1617)

Yvon Laroche, rsv
Supérieur Général, Religieux de Saint
Vincent de Paul (Fondation en 1845)

Robert P. Maloney, C.M.
Supérieur Général de la Congrégation
de la Mission (Fondation en 1625)

Gladys Abi-Said
Présidente Jeunesse Mariale
Vincentienne (Fondation en 1847)

Juana Elizondo, FdIC
Supérieure Générale des Filles
de la Charité (Fondation en 1633)

Charles Shelby, C.M.
Association de la Médaille
Miraculeuse (Fondation en 1905)

José Ramón Diaz Torremocha
Président Société Saint Vincent de
Paul Société (fondée en 1833)

Eva Villar
Présidente, MISEVI
(Fondation en 1999)

“Mondialisation de la Charité : Lutte contre la Faim”

Famille Vincentienne 27 sept. 2001 - 27 sept. 2003

www.famvin.org

Introduction :

Nous, les responsables de quelques branches de la Famille Vincentienne, avons choisi durant notre réunion à Paris, au début du nouveau millénaire, **la faim** comme objectif commun pour les deux prochaines années : à partir du 27 septembre 2001 jusqu'au 27 septembre 2003.

Nous proposons de canaliser les énergies de nos diverses branches pour combattre ce fléau. Durant ces deux ans, notre thème commun sera :

“Mondialisation de la charité : lutte contre la faim”

Présentation générale du Projet :

1. Contexte de la réalité
2. Spiritualité
3. Formes d'Intervention
4. Stratégies de propagation
5. Programmation
6. Évaluation
7. Information sur la page Web

1. Contexte de la réalité

- Il y a environ 800 millions de personnes qui souffrent de la faim dans les pays en voie de développement.
- 200 millions d'entre elles sont des enfants. (*Food and Agriculture Organization of the United Nations*) (FAO).
- Environ 24.000 personnes meurent chaque jour de la faim, et 75% sont des enfants de moins de cinq ans. (*Projet contre la faim. ONU*).
- Actuellement, 10% des enfants des pays en voie de développement meurent avant d'avoir atteint leurs cinq ans. (*CARE*).
- Quand la mort n'intervient pas, la malnutrition chronique entraîne des problèmes de vue et des carences. Elle réduit la croissance et augmente la sensibilité aux maladies. Les personnes qui souffrent de malnutrition n'arrivent même pas à avoir un comportement ordinaire normal (*Programa Mundial de Alimentos de las Naciones Unidas*)
- Durant les cinquante dernières années, environ 400 millions de personnes dans le monde sont mortes à cause de la famine et des conditions insalubres. Ceci représente trois fois plus de morts que celles des guerres du XX^e siècle. (*BFWI*).
- Le problème réside dans la distribution de l'alimentation non pas dans leur production. La FAO des Nations Unies a fixé le minimum vital quotidien à 2350

calories par personne. Plus de 50 pays manquent de ce minimum vital. Ils ne produisent pas la quantité de nourriture suffisante pour leur population et ne peuvent pas payer l'importation des produits nécessaires à combler ce manque. La majorité de ces pays se trouvent en Afrique Subsaharienne.

- Quelques méthodes simples sont souvent nécessaires pour que ces personnes puissent cultiver leurs propres produits nécessaires à leur autosuffisance. Ce peut-être par exemple : des graines de qualité, des outils appropriés et l'accès à l'eau. Des simples techniques dans les méthodes pour cultiver la terre et pour le stockage, peuvent aussi améliorer leurs conditions de vie. (*Oxfam*)

2. Spiritualite

*Chers fils et filles de Saint Vincent : Cherchez courageusement, humblement et avec compétence, aujourd'hui plus que jamais, les causes de la pauvreté et inventez des solutions concrètes, flexibles et applicables à court et long terme. En faisant cela, vous coopérez à la crédibilité de l'Évangile et de l'Église. (Jean Paul II à l'Assemblée Générale de la CM, 1986) **

3. Formes d'intervention

3.1. Fournir tout de suite de l'alimentation. La famine est un des problèmes qui exige une réponse immédiate, comme l'a souvent montré Saint Vincent et l'a pratiqué. Quand cette réponse n'existe pas, les gens meurent. Nous vous présenterons un peu plus loin certains projets qui sont une réponse immédiate à la famine.

3.1.1. Petit-déjeuners pour les enfants qui vont à l'école.

Dans beaucoup de pays, les enfants arrivent à l'école sans avoir eu leur petit déjeuner. La malnutrition entraîne le manque d'attention et ne permet pas l'apprentissage. Dans beaucoup de pays du monde, les membres de la Famille Vincentienne mettent sur pied des programmes de distribution de petit-déjeuners dans les écoles.

3.1. 2. Soupes Populaires

De nombreuses paroisses ou centres pastoraux offrent des repas pour ceux qui ont faim soit à midi ou le soir. Dans ces milieux, la nourriture est servie avec un grand respect de la dignité des pauvres. Ils s'assoient à table et sont servis chaleureusement et amicalement. Les repas sont adaptés et équilibrés.

3.1.3. Programme d'alimentation aux femmes enceintes.

Nous pourrions implanter dans nos missions et nos paroisses des programmes de soutien aux femmes enceintes qui souffrent de malnutrition. Cette aide leur assure une meilleure grossesse et permet aux enfants de se développer dans des conditions normales. C'est de la prévention.

* *Vincentiana* XXX (1986), p. 414.

3.1.4. “Du pain pour les pauvres”

Une branche de la FV, ou des familles peuvent soit au niveau local ou national, mettre de côté le prix d’une baguette de pain par semaine durant une période définie (Un mois par ex.) Chaque association collectera cette somme et la déposera sur un compte en banque pour financer un projet contre la faim. Il peut être réalisé dans les paroisses, les écoles, etc.

3.1.5. Attention aux prisonniers qui meurent de faim et de maladie.

Les évêques du continent africain ont lancé un appel aux religieux et religieuses pour porter une attention particulière aux détenus. Les nécessités alimentaires et médicales de base ont été mises au jour quand un permis de visite a été accordé par les autorités pour visiter les prisonniers. De même, un lien avec leurs familles s’établit et nous les aidons à vivre avec un peu plus d’espérance. À cette fin, des dons doivent être collectés dans les pays où la Famille Vincentienne est présente.

3.1.6. “La marmite partagée ”

Un plat est préparé dans une grande marmite où les légumes, les légumineuses, la viande et les autres aliments sont apportés par diverses personnes de la communauté. Cette nourriture sera distribuée entre les personnes les plus nécessiteuses de la communauté (mères de famille, enfants, personnes âgées, malades). Ce projet peut être réalisé dans les communautés, les quartiers, tant pour les populations urbaines que rurales.

3.1.7. “La fraction de monnaie qui te reste”

Ce projet peut se réaliser dans un magasin ou dans une chaîne de supermarchés où les acheteurs laissent leur monnaie après leurs achats. Avec l’argent collecté, des produits alimentaires sont achetés pour ceux qui souffrent de faim.

3.1.8. “Jumelages”

Des associations ou des groupes locaux de la FV, envoient chaque jour à diverses familles pauvres une somme d’argent pour aider les mères de famille à acheter un peu plus de nourriture pour elles-mêmes et pour qu’elles puissent tous les jours offrir un repas à une personne encore plus pauvre qu’elles. Ce projet est une aide réciproque.

3.1.9. “Garde un peu, pour l’ autre”

Réserver dans l’armoire à provision une partie des produits alimentaires pour partager chaque semaine ou chaque quinze jours avec d’autres familles ou personnes plus pauvres. Ils seront destinés à des personnes ou groupes définis.

3.2. Lutter contre les causes

Cette tâche est plus difficile, mais plus efficace à long terme. Ce problème de famine peut être éradiqué. Bien que 24.000 personnes meurent chaque jour de faim ou de ses conséquences, son chiffre est en diminution. Il est passé en 20 ans de 41.000 à 35.000.

Beaucoup d'experts en cette matière considèrent que le meilleur moyen de réduire la famine est l'éducation. Nous suggérerons plus loin certaines lignes d'action pour lutter contre les causes de la faim.

3.2.1. L'éducation : une base

L'éducation de base est probablement un des éléments le plus important pour briser la spirale de la pauvreté. En 1988, dans les pays en voie de développement, 625 millions d'enfants, dont quelque 130 millions, n'avaient pas la possibilité de fréquenter une école primaire. 73 millions d'entre eux étaient des filles. (UNICEF)

Nous suggérons la réalisation de petits projets destinés à l'enseignement, à l'apprentissage des méthodes agricoles, l'irrigation de base, l'élevage de bétail pour la consommation, ainsi qu'à la création des programmes de pisciculture.

3.2.2. Coopératives alimentaires

Une coopérative ou magasin ordinaire où les pauvres puissent vendre leurs produits, ou acheter les produits de base à des prix accessibles selon leurs conditions économiques. Ils échangent ainsi leurs produits en faisant du troc.

3.2.3. Sensibilisation et participation

Sensibilisation des institutions et de la société civile toute entière à travers les moyens de communication, pour leur permettre d'être solidaires avec certaines classes sociales et des pays les plus défavorisés, avec l'intention de proposer d'autres structures ou lois qui favorisent les ressources économiques pour organiser des projets de nutrition.

3.2.4. Création de Banques alimentaires

Création d'une banque alimentaire ayant pour base des réseaux d'organismes unis par un système de livraisons, de réceptions, de contrôle, d'administration, et de distribution d'aliments périssables mais en bon état. Ce projet peut se concrétiser auprès des populations qui demeurent près des grandes surfaces ou à proximité des producteurs.

3.2.5. Recherches pour l'utilisation des excédents alimentaires

Il est nécessaire de former, avec l'appui des organismes et des universités, une équipe de travail pour mieux connaître la réalité locale, régionale, nationale, de l'emploi des excédents alimentaires. Pour diffuser ces recherches et faire des propositions concrètes de distribution alimentaire, il faudra réaliser une campagne de conscientisation par le biais des forums ou des propositions d'interventions concrètes pour dénoncer ces situations et y remédier.

3.2.6. « Un jour (par semaine ou par mois) contre la faim ».

Dans chaque pays ou région, la FV, organisera une campagne de sensibilisation de la population, ou un moment de solidarité effective qui favorisera la lutte contre la faim. Pour atteindre cet objectif, des forums, des conférences, des sessions seront organisés diffusant

ainsi les résultats des recherches; des dépliants seront distribués, des programmes éducatifs pratiques seront proposés, des aides pour la collecte et la distribution de nourriture seront programmées.

3.2.7. Travail en commun avec les pouvoirs publics

La FV cherche dans chaque pays à collaborer avec les associations qui traitent ce problème comme l'église, les ONG, les Gouvernements... Il est conseillé d'avoir des Comités pour planifier la lutte contre la faim, et établir des mécanismes efficaces d'intervention afin de sensibiliser la communauté et promouvoir l'éducation.

4. Stratégies de propagation

Pour la Propagation de ce projet nous sommes invités à définir les "quoi" et les "comment" de la communication :

4.1 Développer des initiatives de campagnes de communication destinées à sensibiliser la société toute entière à ce projet. (Par exemple : rédiger des articles attirants sur les projets dans chaque bulletin des différentes branches de la FM).

4.2. De la même manière, on définira des outils qui puissent assurer la pérennité des projets et leur permanence dans la société au moins pour les deux années à venir.

4.3. Un logo est important pour assurer l'unité et la spécificité du projet dans les quatre coins du monde.

4.4. Utiliser le même thème dans toutes les branches et le faire connaître par le biais de tous les moyens de communication : des médias (radio, journaux, télévision, pages w), et aussi par ceux des différentes associations (Bulletins, revues, vidéo, panneaux d'affichage, courrier électronique, rapports, conférences, ateliers, campagnes, etc.)

Thème : ***“Mondialisation de la Charité : lutte contre la Faim”***

4.5. Chaque fois qu'une réunion, un séminaire ou un rassemblement national ou international, des responsables de la FV a lieu, il serait bon de consacrer un temps de réflexion sur le problème de la faim. Fournir des informations, des statistiques, demander l'intervention d'experts, de témoins, et partager des expériences de projets. Il serait bon de souligner que la mondialisation de la lutte contre la faim permet de solutionner d'autres problèmes. Il est souhaitable que la faim ne soit pas considérée comme une calamité inévitable pour une grande partie de l'humanité.

4.6. Participation active et régulière dans les diverses instances qui ont en charge ce problème de la faim; partage de notre expérience et prise en compte des informations sur les tentatives pour essayer de résoudre ce problème.

4.7. Relecture du projet chaque trimestre, par l'Internet ou par d'autres moyens, et éventuellement faire les rectifications nécessaires.

5. PROGRAMMATION

Le 27 septembre 2001 : Lancement de la campagne

Le 27 septembre 2003 : clôture de la campagne

Après six mois du lancement de la campagne : effectuer un sondage pour échanger les projets que chacun a réalisés.

Après un an : les projets réalisés seront envoyés à la commission* pour un partage entre toute la FV à travers le site www.famvin.org

La commission coordinatrice nationale de la FV aidera à réfléchir sur les causes de la pauvreté et proposera des projets que chaque branche pourra facilement réaliser ou peut-être un projet commun où toutes les branches de la FV pourront s'engager.

Inviter à réaliser le travail en élaborant des « projets ».

6. Évaluation

Pour évaluer les projets, nous proposons de fixer dès le départ des *indicateurs qui maintiendront le fil conducteur du projet et baliseront les objectifs à atteindre*, ainsi en rassemblant toutes les petites initiatives nous constituerons une force ayant un grand impact social. (Les indicateurs peuvent être, par exemple : 1- le type de personnes (personnes âgées, enfants, femmes enceintes, prisonniers), 2- le nombre de ceux qui ont bénéficié des soupes populaires, 3- la quantité de repas servis, 4- l'argent collecté et les produits achetés, les divers produits cultivés et récoltés à une période donnée, etc.)

Chaque année, un formulaire d'évaluation sera envoyé à la Famille Vincentienne dans chaque pays où elle existe, afin de pouvoir vérifier comment les projets ont été réalisés et s'ils ont été effectifs à court et à long terme.

6. INFORMATION SUR LA PAGE WEB

- * Vincentian Family: www.famvin.org
- Bread for the Word: www.bread.org
- Center on hunger and poverty: www.centeronhunger.org
- Coalition on Human need: www.chn.org
- The hunger site: www.thehungersite.com
- Community Food Security Coalition: www.foodsecurity.org
- Congressional Hunger Center: www.hungercenter.org
- Education Concerns for Hunger Organization: www.echonet.org
- Food First: www.foodfirst.org
- Food for the Hungry: www.fh.org

* Any Rodríguez (AIC – Mexique) - Coordinatrice de la Commission du Project de Lutte contre la Faim: rany@att.net.mx et P. Benjamín Romo, C.M. – Délégué du Supérieur Général pour la Famille Vincentienne: famvin@tin.it

- Food Research and Action Center (FRAC): www.frac.org
- Freedom from hunger: www.freefromhunger.org
- The Hunger Project: www.thp.org
- Mazon: www.shamash.org/soc-action/mazon
- Oxfam America: www.oxfamamerica.org
- World Hunger Year: www.worldhungeryear.org

Rome, le 15 octobre 2001

Aux membres de la Congrégation de la Mission

Très chers confrères,

Que la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ soit toujours avec vous !

Vous allez pouvoir sentir le feu qui brûle dans le cœur de saint Vincent quand il parle des missions à l'étranger. Récemment, je me suis rendu en Pologne, pour la célébration du 350^{ème} anniversaire de notre mission en ce lieu ; elle a été fondée par saint Vincent lui-même, j'ai donc passé quelque temps à relire ses origines. Un soir, je suis tombé sur ces paroles passionnantes de saint Vincent parlant à ses confrères :

« Donnons-nous à Dieu, Messieurs, pour aller part toute la terre porter son saint Évangile ; et en quelque part qu'il nous conduise, gardons-y notre poste et nos pratiques jusqu'à ce que son bon plaisir nous en retire. Que les difficultés ne nous ébranlent pas : il y a va de la gloire du Père éternel et de l'efficacité de la parole et de la passion de son Fils. Le salut des peuples et le nôtre propre sont un bien si grand, qu'il mérite qu'on l'emporte à quelque prix que ce soit ; et n'importe que nous mourions plus tôt, pourvu que nous mourions les armes à la main : nous en serons plus heureux et la Compagnie n'en sera pas plus pauvre, parce que le sang des martyrs est la semence des chrétiens. Pour un missionnaire qui aura donné sa vie par charité, la bonté de Dieu en suscitera plusieurs qui feront le bien qu'il aura laissé à faire ». (Abelly, Livre II, chapitre I, p. 251)

Aujourd'hui je vous écris, comme je le fais chaque année, pour lancer un appel aux volontaires pour servir dans nos nouvelles missions internationales et aussi pour répondre à d'autres besoins missionnaires urgents. Dans nos missions, cette année a été très riche en évènements. Ci-dessous je vous propose d'une part quelques brèves nouvelles des missions et d'autre part plusieurs appels.

Nouvelles brèves

- **Tanzanie** : Je suis heureux de vous communiquer que le Visiteur d'Inde-Sud, avec son conseil, a proposé de prendre en charge le gouvernement de la Mission de Tanzanie dans le but de mieux garantir son avenir. En février prochain, trois nouveaux missionnaires y seront affectés : deux provenant d'Inde-Sud et un autre d'Inde-Nord. Un peu plus tard, dans le courant de l'année, le Père Chacko Panathara, qui avec le Père Dick

Kehoe, a été le fondateur de la mission, quittera la Tanzanie. Après un programme d'études de remise à niveau, il pourra partir démarrer une nouvelle mission, comme je vais vous le décrire un peu plus loin. Dès maintenant, je voudrais exprimer ma profonde gratitude aux jeunes confrères indiens qui y travaillent si généreusement.

- **La Vice-Province de Saints Cyrille et Méthode :** Dans une précédente lettre, je vous avais partagé la bonne nouvelle de l'érection de la nouvelle vice-province saints Cyrille et Méthode, regroupant nos missions de Biélorussie, d'Ukraine, de Sibérie et (avec espoir pour bientôt) de Lituanie. Le Père Paul Roche, de la province d'Irlande, est le premier vice-visiteur. Une maison vient juste d'être achetée à Kiev où se trouveront le siège social provincial, le noviciat, et le centre pastoral. Au cours de l'année prochaine, les confrères pourront réaliser une nouvelle étape concrète pour formuler un projet d'ensemble vice-provincial, pour rédiger des Normes et créer un sentiment d'identité vice-provinciale. Anton Ovtar, de la province de Slovénie, qui, depuis ces dernières années travaille au Canada, va bientôt rejoindre les membres de la vice-province. Comme vous pouvez imaginer Paul Roche a beaucoup à faire pour organiser des structures de la nouvelle vice-province et chercher des fonds pour le nouveau centre provincial de Kiev.

- **Mozambique :**
 - a) **Nacala :** La mission demeure sous la dépendance de la province de Salamanque. José Eugenio López García et David Fernández, tous deux de la province de Salamanque, et quatre jeunes JMV (volontaires laïcs) travaillent actuellement à Nacala dans des circonstances très difficiles. J'admire profondément le courage de ces six missionnaires. Leur travail est merveilleux, mais la vie y est difficile. Dernièrement, ils ont tous contracté la malaria. Emmanuel Ugwuoke du Nigeria les rejoindra en décembre. Mon rêve est d'y adjoindre cinq confrères dans la ou les deux années à venir. Nous sommes en pourparlers avec les parties intéressées afin de trouver d'autres formes de gouvernement possibles de cette mission pour l'avenir.

 - b) **La Vice-Province de Mozambique :** Jorge Pedroza, le vice-visiteur, travaille avec beaucoup d'énergie avec ses confrères pour formuler un nouveau projet pastoral qui permettra aux confrères d'avoir des liens communautaires plus profonds dans leur vie et leur travail. Daniel Bogliolo d'Argentine, a rejoint cette équipe ainsi que deux confrères de la province de Mexico : Ismael Olmedo Casas et Raúl Zaragoza Medina. Un confrère Érythréen, Ghirmazion Negasi, y travaille depuis

l'année dernière. Ici aussi dans le Sud du pays, la vie y est très difficile. La malaria est endémique.

- **Iles Salomon :** Marcelo Manimtim, qui avec Tom Hynes et Stanislaus Reksosusilo, a fondé la mission, est maintenant retourné aux Philippines pour un nouveau placement. Frank Vargas, autrefois visiteur aux Philippines, est le nouveau supérieur et recteur du Séminaire. Il a été rejoint par Marek Owskiak, de Pologne, et Agustinus Marsup, d'Indonésie. C'est assurément une grande transition pour l'équipe des Iles Solomons. Jack Harris, de la province d'Irlande, est maintenant le doyen !
- **Chine :** L'an passé les confrères de Taiwan ont pris en charge une seconde paroisse, parmi les aborigènes de la côte Est, avec plusieurs bases missionnaires qui y sont rattachées. C'est juste tout près de la première paroisse avec neuf bases missionnaires. C'est donc une zone missionnaire promise à un plus grand développement. Alors, cet été cinq confrères de différentes provinces sont allés participer à un programme de sept semaines pour leur donner envie et faire connaître la mission de Taiwan et de Chine. Ce fut un très grand succès. Cette année il y a deux confrères et trois laïques volontaires qui enseignent l'anglais en Chine Continentale. Il y a d'autres évolutions sur ce continent, mais je me réserve ces nouvelles pour une autre fois.
- **Rwanda/Burundi :** Vous l'avez déjà lu dans les journaux, de temps en temps au cours de l'année dernière, les conditions continuent à y être précaires. Les confrères colombiens y servent très généreusement, s'étant engagés à vivre un style de vie simple au milieu des gens. Pour l'instant nous recherchons un Directeur pour les Filles de la Charité, qui ont récemment érigé la nouvelle province d'Afrique Centrale dont le siège est au Rwanda.
- **Bolivie :** Les cinq confrères de la mission viennent juste de passer un contrat avec la province du Chili pour la formation de leurs étudiants. Franc Pavlič, de Slovénie est le nouveau supérieur. Les confrères sont déjà engagés dans le processus d'élaboration du projet pastoral global et du projet communautaire.
- **Albanie :** Le contrat entre les trois visiteurs d'Italie sur le gouvernement et le financement de cette mission a été renouvelé pour trois autres années. Il réaffirme que la mission d'Albanie est interprovinciale, même si juridiquement le Visiteur de Naples est en le responsable. La Maison de Formation à Scutari a été inaugurée le 9 décembre 2000. Elle est localisée près du Séminaire inter-diocésain et a été baptisée : Bienheureux Frédéric Ozanam. À cette heure, Les étudiants ont commencé leurs cours. Cette

nouvelle maison et l'autre maison de Rrëshen dépendent du Supérieur Régional qui a reçu des délégations de pouvoirs spécifiques. Les Filles de la Charité ont aussi constitué une Région Albanie-Kosovo et une collaboration fructueuse s'est développée entre elles et les confrères.

- **Cuba:** Les conditions de vie de nos confrères de Cuba sont toujours difficiles. Ils sont un petit nombre. Je suis heureux de dire, cependant, que dernièrement le gouvernement a permis à José Gerardo Pérez, de la province de Colombie, d'entrer dans le pays en tant que missionnaire.
- **Algérie :** En Algérie, comme dans d'autres lieux en Afrique du Nord, les confrères ont de nombreux contacts avec les travailleurs émigrés de l'Afrique subsaharienne, ainsi que d'autres pays. Nos groupes de Jeunes ont aussi fleuri en Algérie et Mauritanie. Dernièrement, Gladys Abi-Saïd, la Présidente Internationale des JMV, a visité ces deux pays.
- **Papouasie Nouvelle Guinée :** Rolando Santos entretient avec moi une communication régulière par le biais de l'email. Il est très enthousiasmé par son travail bien que les conditions de vie de ce pays soient pauvres et parfois dangereuses. En ce moment, Homero Marín, de la province de Colombie, étudie l'anglais à l'Université St John de New York pour préparer son implantation en Papouasie Nouvelle Guinée.
- **Haïti :** Tous affirment que la mission de Haïti, qui est sous la responsabilité de la Province de Porto Rico, s'est considérablement fortifiée par la présence de Jaroslaw Lawrenz et Stanislaw Szczepanik, tous deux autrefois missionnaires au Congo. L'année dernière Stanislaw Szczepanik a été nommé Directeur des Filles de la Charité de la nouvelle province de Haïti.

Actuellement nous sommes à mi-chemin dans les tractations avec l'Archidiocèse de Chicago aux États-Unis, pour démarrer une mission internationale, à titre expérimental, parmi les communautés d'immigrés de cette ville. Peu avant la Rencontre des Visiteurs en juin, est arrivée une proposition du Cardinal George présentant cette éventuelle activité dans ses grandes lignes. En Conseil Général nous avons trouvé cette offre très intéressante c'est pourquoi je l'ai présentée aux Visiteurs à Dublin. J'ai reçu une réponse enthousiaste. En ce moment où je vous écris, j'ai déjà quatre volontaires pour cette mission. J'espère pouvoir conclure ces tractations assez vite.

Je veux ici ajouter une bonne nouvelle : le père Pedro Castillo, de la Province du Venezuela, a été nommé Directeur du Secrétariat International des JMV de Madrid. Sœur Asunción García García, une Fille de la Charité de la province Madrid-Saint Vincent, travaille à temps plein, au Secrétariat, en

collaboration avec Pedro et les trois volontaires laïques eux aussi à temps plein : Ana Maria Escaño des Philippines, Gloria del Carmen Santillán Martínez du Mexique et Ivanildo Dantas du Brésil. Maintenant, nous recherchons un volontaire laïque parlant français.

Premier appel :

Je vous l'ai déjà signalé dans mes précédentes lettres que notre première priorité immédiate est de renforcer les missions que nous avons déjà lancées afin de poser de solides fondations pour l'avenir.

Comme vous pouvez imaginer, de nouveaux appels des Évêques du monde entier me parviennent, mais je ne leur répondrai positivement que lorsque nos missions seront bien établies et qu'elles auront pris racine solidement.

Voici quelques-uns de nos appels les plus urgents auxquels j'ai fait écho actuellement :

- **Mozambique :** Comme je crois avoir été clair avec ce que j'ai écrit ci-dessus, je suis encore plus désireux de fournir davantage d'aide à la mission de Nacala, de même que la vice-province du Mozambique qui se trouve plus au sud. Je ne veux pas vous cacher le fait que ces missions sont toutes deux pénibles à cause de la malaria qui y sévit.
- **Éthiopie :** Notre confrère, Mgr Demerew Souraphiel, qui est le nouvel archevêque de Addis-Abeba, a sollicité, à plusieurs reprises, mon aide pour trouver un confrère parlant anglais qui puisse venir renforcer l'équipe de formation de son séminaire majeur diocésain. Il est important que ce confrère ait déjà une expérience dans le domaine de la formation. Pareillement, Abba Markos Gebremedhin, le nouveau visiteur de la province d'Éthiopie, a demandé deux confrères de la Congrégation pour aider quelques années. Il décrit les caractéristiques de ses besoins : pour la formation de nos confrères, il aimerait quelqu'un pour être le directeur spirituel de nos séminaristes majeurs vincentiens, pour assister au gouvernement du séminaire (et si possible, à l'avenir, être le recteur du séminaire), et il pourrait aussi être une personne-ressource pour les programmes de formation permanente de la province (facultatif) et peut-être enseigner dans l'institut en donnant quelques cours de théologie ou de philosophie (facultatif). Pour les bureaux provinciaux, il souhaite quelqu'un pour l'administration, pour aider à la rédaction des projets, à la recherche de moyens financiers, pour établir et coordonner un service pour des œuvres de développement social de la province, et être une personne-ressource pour aider les maisons à mieux développer leurs

activités pastorales et sociales ; et aider les confrères à tenir les comptes et rédiger correctement des comptes-rendus.

- **Iles Salomon :** Vers le début de l'année 2003, le Père Chacko Panathara devrait aller aux Iles Salomon, où depuis longtemps nous projetons d'ouvrir une paroisse missionnaire qui travaillerait conjointement avec le séminaire du lieu. Je souhaite qu'il soit accompagné par d'autres confrères dans ce nouveau travail.
- **Vice-Province de Saints Cyrille et Methode :** La vice-province est entrain d'asseoir ses bases, comme je vous l'ai indiqué plus haut. Elle a maintenant besoin de développer un programme de formation pour ses étudiants. Elle a aussi besoin de renforcer son personnel en Biélorussie, Ukraine et Sibérie. Nous souhaitons, de plus, dans un proche avenir, rouvrir la maison que la Congrégation possède en Lituanie. Nous avons grandement besoin de volontaires si nous voulons que notre présence puisse s'étendre dans cette partie du monde.
- **Congo :** Le visiteur, Dominique Iyolo Iyombe, a appelé à l'aide pour notre séminaire majeur vincentien à Kimwenza. Il cherche un confrère parlant français qui puisse être le directeur spirituel de nos séminaristes.
- **Albanie :** Comme vous savez, le gouvernement de cette mission est pris en charge par la province de Naples, avec la garantie du support des provinces de Rome et de Turin. Giuseppe Ferrara, le supérieur régional, a écrit pour demander la présence d'autres confrères de la Congrégation.
- **Zambie :** Le nonce est venu me voir pour me parler d'un projet mené par les évêques de Zambie. Ils cherchent une congrégation qui puisse prendre en charge la direction d'un collège ou lycée qui pourrait, peut-être, se développer et devenir université. Notre entretien a aussi porté sur notre possibilité d'implanter une petite mission en Zambie. Le pays parle 73 langues, mais l'anglais est le langage de cohésion pour tous ceux qui fréquentent l'école. Les différentes tribus, m'a-t-il dit, communiquent les unes les autres en anglais.

Second appel

Vous le savez, nous continuons de consolider « l'International Mission Fund », IMF : 2000-2004. Les confrères et les provinces y ont contribué remarquablement et généreusement. L'année dernière, utilisant les intérêts des fonds IMF et « du Fonds du Séminaire International de Marie Immaculée », nous avons pu distribuer une somme très importante à nos missions et à nos provinces les plus pauvres. J'ai une immense reconnaissance envers les provinces et les

confrères qui se sont maintenant engagés en sa faveur ou qui ont déjà fait de généreuses donations au IMF : 2000-2004. Nous avons aussi reçu des legs, qui ont déjà porté des fruits dans les missions.

L'an dernier nous avons aussi été en mesure d'aider certaines de nos provinces les plus pauvres à démarrer la constitution d'une dotation en capital pour assurer leur avenir. Cela est encourageant tant pour moi que pour nos pauvres provinces et missions. J'ai profondément estimé ces importants dons qui ont permis de rendre possible cela.

Le document préparatoire du Synode de cette année auquel je participe actuellement (« L'Évêque : serviteur de l'Évangile de Jésus-Christ pour l'espérance du monde », 125) affirme que l'un des plus grands défis de notre temps est de promouvoir la communion des biens au sein de l'Église qui porte une attention spéciale aux missions et aux plus pauvres des pauvres. Nos visiteurs et de très nombreux confrères à titre personnel ont fait preuve d'une merveilleuse générosité au cours de ces dernières années en œuvrant dans ce sens.

Mon appel est franc. Je vous demande, avec beaucoup de simplicité, de réfléchir si chacun de vous, personnellement peut verser une contribution, petite ou grande, au IMF 2000-2004. Je demande aussi à chaque Visiteur de discuter avec les membres de son conseil de la possibilité pour la province de donner une petite ou grande contribution. Je me permets de joindre un formulaire donnant les instructions pour la marche à suivre.

Telles sont les nouvelles et tels sont mes deux appels. Merci pour l'extraordinaire esprit missionnaire manifesté par de nombreux volontaires au cours des années passées, et pour les contributions financières versées par des personnes à titre personnel et par les provinces.

Votre frère en Saint Vincent,

Robert P. Maloney, C.M.
Supérieur Général.

IMF: 2000-2004
Méthode pour verser une contribution

Contributions provinciales

1. Par chèques à l'ordre de "Congregazione della Missione" (faire un chèque barré ou écrire au dos "seulement pour dépôt".) Il faut les adresser à:

Elmer Bauer III, C.M.
Econome Général
Via dei Capasso, 30
00164 Roma
Italie

2. Pour l'Italie et la France, les comptes C.C.P. peuvent être utilisés en suivant exactement les informations du Catalogue page 1.
3. D'autres possibilités de transferts peuvent être étudiées avec l'Econome Général.

Contributions individuelles

1. Chèques à l'ordre de "Congregazione della Missione" (faire un chèque barré ou écrire au dos "seulement pour dépôt"), envoyés à l'adresse ci-dessus.
2. D'autres arrangements peuvent être faits à travers l'Econome Provincial qui sera au courant des diverses méthodes de transfert.

Dans tous les cas

1. Un accusé de réception sera envoyé pour chaque don reçu.
2. Si vous n'avez pas reçu d'accusé de réception pour votre don en un temps raisonnable, veuillez nous contacter pour clarification.
3. Veuillez nous informer si vous faites un transfert d'argent, comme décrit ci-dessus.

Rome, le 22 novembre 2001

Aux Visiteurs de la Congrégation de la Mission

Très chers frères,

Que la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ soit toujours avec vous !

C'est avec grand enthousiasme que je vous donne aujourd'hui, quelques nouvelles de la Première Assemblée Internationale de l'Association de la Médaille Miraculeuse qui s'est tenue ici, à Rome, du 22 au 26 octobre 2001. Pour votre information, je vous joins une copie du Document Final.

Comme vous pouvez le lire dans ce document, à la fin de la Rencontre les participants ont pris un certain nombre d'engagements en se tournant vers l'avenir. Ils m'ont aussi fait, en tant que Directeur Général, cinq propositions. Je vais essayer de les suivre dans les mois à venir.

Des Lazaristes, des Filles de la Charité, des Laïques soit au total soixante-huit personnes en provenance de 28 pays, ont pris part à cette Rencontre. Chaque jour elles ont écouté des exposés, travaillé en groupe, formulé des propositions pour la promotion de la vie et des œuvres de l'Association. J'ai été très heureux d'y participer, de célébrer les messes d'ouverture et de clôture et aussi de donner une conférence. Je regrette que ma participation au Synode ne m'ait pas permis d'être à plein temps avec les participants, comme je l'avais planifié auparavant. Heureusement, nous avons eu de très bonnes places pour la messe de clôture du Synode. Les membres de l'Association étaient juste derrière les évêques concélébrants, très proches de l'autel principal de Saint Pierre et du Saint Père.

Les participants ont focalisé leurs engagements sur : l'approfondissement de la spiritualité des membres de l'Association, à l'exemple de Marie, la Mère de Jésus ; une meilleure formation des membres ; une motivation des membres pour répondre plus concrètement et plus efficacement aux besoins des Pauvres ; la diffusion de la Médaille Miraculeuse et l'expansion de l'Association dans chaque pays où la Famille Vincentienne existe ; la collaboration avec les autres branches de la Famille, la rédaction de Statuts Nationaux dans les pays où l'Association s'implante. Je demande votre aide pour soutenir les membres de l'Association à répondre à ces objectifs.

Saint Vincent nous encourageait à avoir une profonde dévotion à Marie, la Mère de l'Église et la Mère des Pauvres. Il dit qu' « Elle, mieux que nul autre, en

a pénétré la substance (de l'Évangile) et montré la pratique ». Avec vous, je prie pour que Marie, qui est aussi notre mère, bénisse la Famille Vincentienne.

Votre frère en Saint Vincent,

Robert P. Maloney, C.M.
Supérieur Général.

Une Nouvelle Image pour un Nouveau Millénaire
Document Final

Rencontre Internationale de l'Association de la Médaille Miraculeuse
Rome du 22 au 26. X. 2001

À tous les membres de l'Association de la Médaille Miraculeuse

Invités par le Père Robert P. Maloney, C.M., Directeur Général de l'Association de la Médaille Miraculeuse, et représentant 28 pays, nous sommes 70 membres de la Famille Vincentienne Internationale (laïcs, Filles de la Charité et Lazaristes), qui nous sommes réunis à Rome dans le but de « *réfléchir sur la réalité et l'identité de l'Association de la Médaille Miraculeuse dans le monde. C'est pour nous engager à partir de quelques notions communes à prendre de nouveaux chemins* », sous le thème : « Une nouvelle image pour un Nouveau Millénaire ».

1. Identité de l'Association

- Elle naît à la suite des apparitions de la Vierge à sainte Catherine Labouré en 1830. Plus tard, en 1909, ses Statuts furent approuvés et confirmés officiellement par le Pape Pie X.
- C'est une Association ecclésiale, mariale et vincentienne ;
- C'est un *rappel vivant et permanent de l'apparition de Marie Immaculée en 1830* (S. article 1) ;
- Les fins qu'elle poursuit sont : « *la vénération de Marie conçue sans péché, la sanctification de ses membres, leur formation intégrale de la vie chrétienne et l'apostolat de la charité, spécialement auprès des plus abandonnés. La Sainte Médaille de Marie, à la fois par le symbolisme qu'elle présente et par la puissance dont elle est joui, offre à la fois un modèle et une aide pour ces buts.* » (S. article 2) ;
- Les membres de l'AMM : répètent souvent les paroles qui sont gravées sur la Médaille (Cf. S. article 8) ; ils ont conscience que la vraie dévotion ne consiste ni en sentiment passager et sans fruit ni en une vague croyance. Au contraire, elle procède de la foi, qui porte à reconnaître la grandeur de la Mère de Dieu, elle encourage à l'aimer comme des fils et à imiter ses vertus (Cf. S. article 8 et LG 67).

2. Réalité de l'AMM dans le monde

Des millions de personnes qui portent la Médaille Miraculeuse font partie de l'Association ; celle-ci est composée de membres *en général* et de membres *en particulier*. L'AMM est présente en plus de 30 pays, dont 7 ont reçu du Directeur Général l'approbation de leurs statuts nationaux. En ces dernières années,

l'AMM a connu une croissance et une expansion rapides. Il y a une diversité significative dans l'organisation et l'apostolat de l'AMM à travers les différents pays où elle est présente.

Le travail et l'expérience partagés par les participants, durant cette Rencontre, nous ont amenés aux **convictions, engagements et propositions** qui suivent. Nous vous les offrons afin qu'ils servent de base pour créer et consolider l'Association dans chaque pays, avec l'assurance qu'ils contribueront à resserrer l'unité et à créer une nouvelle Image de l'AMM durant le Nouveau Millénaire.

3. Convictions et Engagements

3.1. Spiritualité

A. Convictions

1. Jésus est le centre de notre vie ;
2. L'Esprit-Saint nous prépare à vivre la vie de relation avec Dieu et avec nos frères ;
3. Marie, notre Mère nous conduit au Christ : elle est maîtresse de vie spirituelle ;
4. La Parole de Dieu est un point de départ pour notre réflexion mariale ;
5. La liturgie, spécialement l'Eucharistie, est source et sommet de la vie chrétienne (SC 10) ;
6. Notre temps requiert des chrétiens d'une foi profonde et d'une intense vie de prière ;
7. La foi naît, se vit, se partage et se célèbre en communauté ;
8. L'amour affectif envers Dieu est en étroite relation avec le service effectif du pauvre.

B. Engagements

1. Prier avec Marie et comme Marie ;
2. Vivre, à l'exemple de Marie, comme de vrais disciples, à l'écoute de la Parole de Dieu et en docilité à l'Esprit-Saint ;
3. Faire de nos centres des « écoles de prière où l'on recourt à l'expérience de Dieu » (TMI 33);
4. Vivre comme Marie la solidarité avec les pauvres dans des faits concrets ;
5. Nous habituer à la méditation et au silence ;
6. Etre des témoins de la foi, vécue en profondeur et avec joie.

3.2. Formation

A. Convictions

1. La formation est le plus grand défi que l'AMM a aujourd'hui à relever ;
2. La formation est un processus continu et progressif ;

3. La formation est vitale pour fortifier l'identité et l'identification de l'Association ;
4. La formation est la responsabilité du groupe et de chaque membre de l'Association ;
5. La formation se nourrit de la prière et de la Parole de Dieu ;
6. La connaissance de la mission de Marie dans l'histoire du Salut est une lumière pour la vie chrétienne et pour l'engagement apostolique ;
7. La formation est nécessaire pour un service qualifié et efficace.

B. Engagements

1. Promouvoir une formation qui nous prépare à croître et à aider les autres à grandir ;
2. Offrir aux membres de l'Association l'éducation humaine et chrétienne essentielle ;
3. Travailler à une formation intégrale qui nourrisse la dimension ecclésiale, mariale et vincentienne de l'Association ;
4. Promouvoir la connaissance de la Doctrine Sociale de l'Eglise et l'appliquer dans nos projets pastoraux ;
5. Appuyer la formation de Responsables laïcs pour qu'ils deviennent des formateurs et des protagonistes dans l'Association ;
6. Présenter des orientations sur la manière de disposer des fonds de l'Association, en donnant la priorité à la formation de ses membres et aux besoins des pauvres.

3.3. Apostolat et mission

A. Convictions

1. Marie est une force inspiratrice de notre engagement en faveur des pauvres ;
2. L'AMM est un lieu privilégié où les laïcs de tous âges peuvent réaliser leur vocation ;
3. L'accroissement en sainteté détermine le succès apostolique : une personne d'oraison sera capable de tout (cf. Coste XI, 83) ;
4. C'est maintenant l'époque et l'heure des laïcs dans l'Eglise et dans le monde ;
5. Les chrétiens sont appelés à vivre une « nouvelle idée de la charité » (TMI 50) : « L'amour est inventif jusqu'à l'infini » (Coste XI, 146) ;
6. L'AMM est un instrument de Bonne Nouvelle et d'espérance pour notre monde ;
7. La visite à domicile est un moyen efficace d'évangélisation de la Famille.

B. Engagements

1. Etre en notre milieu une présence d'évangélisation, comme Marie ;
2. Nous exercer à écouter le Seigneur et les pauvres ;
3. Préférer le travail avec les familles, pour que chacune d'elles devienne une « église domestique » ;

4. Participer activement à la vie et à l'apostolat des Eglises locales ;
5. Motiver les membres de l'Association pour qu'ils courent « aux besoins spirituels de notre prochain comme au feu » (Coste XI, 31) ;
6. Assumer un tel style de vie « que les pauvres se sentent parmi nous comme chez eux » TMI 50) ;
7. Rendre service aux pauvres d'une façon respectueuse, aimable et significative, qui élève leur dignité et mette en valeur leur condition humaine et chrétienne ;
8. Témoigner, en paroles et en actes, de notre adhésion au Christ ;

3.4. Diffusion et dévotion

A. Convictions

1. Marie est au centre et à l'origine de l'AMM ;
2. La Médaille Miraculeuse est un signe affectueux du soin et de la Providence divine ;
3. Nous sommes les dépositaires d'un message de Salut pour le monde à travers la Médaille, car elle contient en elle-même un potentiel d'évangélisation ;
4. L'authentique dévotion à Marie consiste à imiter ses vertus ;
5. Marie nous aide à bâtir une communauté chrétienne de frères et de sœurs.

B. Engagements

1. Diffuser la Médaille Miraculeuse comme Marie l'a demandé à Sainte Catherine Labouré ;
2. Approfondir le riche contenu symbolique de la Médaille Miraculeuse ;
3. Faire une relecture de la Médaille Miraculeuse à partir de la perspective des pauvres ;
4. Etendre l'AMM dans les pays où se trouve la Famille Vincentienne ;
5. Profiter des pages Web de la Famille Vincentienne et de l'AMM pour répandre l'Association et la dévotion de la Médaille Miraculeuse ;
6. Etre inventifs dans la recherche des fonds nécessaires aux différentes fins de l'Association.

3.5. La Famille Vincentienne

A. Convictions

1. L'Association de la Médaille Miraculeuse est en rapport avec chacune des branches de la Famille Vincentienne ;
2. Le charisme vincentien enrichit l'AMM.

B. Engagements

1. Faire grandir en nous le sens de la famille et de l'appartenance à l'Association ;

2. Connaître les autres branches de la Famille Vincentienne pour apprécier la richesse de sa diversité ;
3. Collaborer avec la Famille Vincentienne dans l'évangélisation et les projets communs au service des pauvres ;

3.6. Fonction de Conseiller et accompagnement

A. Convictions

1. Le rôle du Conseiller spirituel de l'AMM est de veiller sur l'esprit et les buts de l'Association, promouvoir la formation, favoriser les relations fraternelles, garder une attitude d'écoute et faciliter le dialogue et le discernement ;
2. L'authentique fonction d'aumônier des groupes de l'AMM comporte l'accompagnement aux personnes et aux groupes, en favorisant leur accroissement, leur dynamisme et leur créativité ;
3. Le bon Conseiller spirituel sera toujours un serviteur humble et simple.

B. Engagements

1. Motiver et appuyer l'élaboration d'un projet pastoral qui réponde aux besoins de l'Association et de la réalité de chaque pays ;
2. Assurer l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets ;
3. Animer et accompagner les personnes et les groupes ;
4. Assumer la fonction de Conseiller sans repli sur soi, en évitant les attitudes paternalistes et autoritaires ;
5. Motiver l'élaboration des statuts nationaux.

4. Propositions au Directeur Général

1. Créer pour l'Association *une structure d'organisation internationale* ;
2. Faire une révision des Statuts Internationaux sur la base des nouveaux éléments de réflexion et d'analyse que nous avons élaborés durant ces journées de Rencontre ;
3. Elaborer quelques lignes générales pour la formation de l'AMM et offrir, pour créer de nouveaux groupes, du matériel d'appui ;
4. Convoquer, dans les quatre prochaines années, une nouvelle Rencontre Internationale ou une Assemblée Générale de l'Association ;
5. Créer un bulletin international de formation et d'information.

O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous !

Avent 2001

Aux membres de la Congrégation de la Mission du monde entier.

Très chers confrères,

Que la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ soit toujours avec vous !

Bien avant les événements tragiques du 11 septembre, j'avais pensé faire de la paix le sujet de la lettre d'Avent de cette année. Maintenant, après le détournement de quatre avions, l'assassinat brutal de plus de 6000 personnes innocentes, l'écroulement des Tours Jumelles, la destruction d'une grande partie du Pentagone et l'écrasement d'un dernier avion près de Pittsburgh alors que ses passagers luttent contre les terroristes – événements dont le monde entier a été témoin par la télévision – le thème de la paix s'impose. D'une façon ou d'une autre, alors que je suis en train d'écrire, je crains que, cette année, ces réflexions sur la paix ne sonnent faux et que le chant des anges puisse seulement sembler un rêve, ou presque un conte de fées idyllique. Tant d'émotions contradictoires emplissent nos cœurs. Devant une violence si horrible, nous nous sentons instinctivement contraints à protéger l'innocent, même avec force, et pourvoir à ce que des vies ne soient plus détruites à l'avenir. Une aspiration humaine innée pour la justice nous presse de trouver et punir ceux qui ont comploté pour supprimer des vies sans aucune pitié, ou ont aidé les autres à le faire. Devant ce que beaucoup ont décrit comme « impensable » et « incompréhensible », nous aspirons à retrouver un sentiment de sécurité.

Quelle est la bonne réponse politico-militaire aux attaques des terroristes ? Comme professeur (que j'étais autrefois !), je donnais un cours sur la paix et la guerre en exposant la tradition chrétienne profonde mais variée sur ce thème, telle qu'elle s'est développée depuis plus de 2000 ans. Bien des voix s'inscrivent dans cette tradition. Il existe des porte-parole éloquents, non violents, comme Justin le Martyr, Cyprien de Carthage, Martin de Tours (ancien soldat) et pour les temps modernes le Pape Paul VI, Thomas Merton, Martin Luther King et Dorothy Day. Des défenseurs diserts de la théorie de la guerre juste sont aussi dans cette tradition et parmi eux quelques-uns des plus éminents théologiens de l'histoire comme Augustin et Thomas d'Aquin. La question qui me taraude l'esprit ces jours-ci, et que je pose aussi aux autres est : Qu'est-ce que vous feriez si vous étiez celui qui prend la décision et doit formuler une réponse effective au terrorisme, dans le moment présent ? Je ne prétends pas connaître la réponse à cette question, mais je demande au Seigneur de donner sa sagesse aux dirigeants du monde et à nous, pour que nous puissions prendre des chemins qui respectent

les vies humaines innocentes, même si de nombreuses vies humaines innocentes ont été brutalement supprimées le 11 septembre 2001. Dans l'Évangile de Luc, la prière des anges quand ils annoncent la venue du Seigneur, est la paix (2,14). Dans la liste des Bénédiction du Nouveau Testament la paix se classe en tête : « À vous, grâce et paix de par Dieu notre Père et le Seigneur Jésus-Christ (Rm 1,7 ; 1 Co 1,3 ; 2 Co 1,2 ; Ga 1,3 ; Ep. 1,2 ; Ph 1,2 ; Col 1,2 ; 1 Th 1,1 ; 2 Th 1,2 ; 1 Tm 1,2 ; 2 Tm 1,2 ; Tt 1, 4 ; Phm 1, 3). Un des textes bibliques les plus significatifs sur ce thème identifie Jésus comme notre paix : « Or voici qu'à présent, dans le Christ-Jésus, vous qui jadis étiez loin, vous êtes devenus proches, grâce au sang du Christ. Car c'est Lui qui est notre paix, Lui qui des deux peuples n'en a fait qu'un, détruisant la barrière qui les séparait ». (Eph 2, 13-14). Jésus vient créer la communion, réconcilier les ennemis. Paul écrit que le rôle de Jésus a été de détruire sans cesse les barrières. Il dit aux Galates (3,28) : « Il n'y a ni Juif, ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme ; car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus ». Il reprend ce thème avec les mêmes mots dans les lettres aux Romains (10,12), Corinthiens (1 Co 12,13), et Colossiens (3,11).

La Paix, Jésus nous l'affirme, est le don qu'il nous offre (Jn 14,27). La Paix est la salutation constante du Seigneur Ressuscité (Mt 28,9 ; Lc 24,36 ; Jn 20,19-21). La Paix est un des premiers fruits de la venue de l'Esprit (Ga 5,22). La toute première communauté chrétienne s'est réjouie de ce don mais elle a été aussi convaincue que ce don portait en lui un appel à la responsabilité – que nous devrions aussi être des artisans de paix (Mt 5,9 ; cf 5,43-48 ; Lc 6,27-35).

Notre tradition vincentienne que nous enseigne-t-elle sur la paix et le processus de paix ? Trois dimensions sont évidentes dans la vie et les œuvres de saint Vincent :

1. Dimension personnelle. Saint Vincent décrit la douceur à ses disciples comme une vertu missionnaire clé. Il dit à François du Coudray, d'humeur plutôt combative, (SV 1, 66) que la conversion des autres est possible seulement grâce à la douceur l'humilité et la patience. À un autre prêtre de la mission, (SV IV, 52) il affirme qu'on ne peut gagner les pauvres que par la douceur et la bonté personnelle. Il insiste sur la paix personnelle qui est essentielle pour un bon jugement. « Je pense » écrit-il vers la fin de sa vie « qu'il n'est donné, qu'aux âmes qui ont la douceur, de discerner les choses... » (SV XII, 190). La vie de Vincent est en cohérence avec ses paroles. Abelly nous raconte que beaucoup l'ont considéré comme l'homme le plus doux de son temps.
2. Dimension relationnelle. Saint Vincent a encouragé les membres de la Congrégation de la Mission à travailler au rétablissement des relations brisées. Un de buts de la « Mission » était la réconciliation (RC XI, 8).

Concrètement, les missionnaires racontaient fréquemment à saint Vincent leur succès dans la manière de résoudre les querelles. Il apparaît clairement dans ses lettres que Vincent lui-même, de son vivant, est intervenu comme médiateur dans beaucoup de différends entre les membres de la Congrégation de la Mission, les Filles de la Charité, et pour d'autres qui ont fait appel à lui.

3. Dimension sociétale. Lors des guerres qui ont dévasté la France pendant la moitié du 17^{ème} siècle, Vincent fut un actif artisan de paix. Il fut témoin oculaire des ravages engendrés par la violence et constata les dommages occasionnés par la guerre aux pauvres particulièrement. Vers 1640, pendant les conflits civils de Lorraine, il alla trouver le Cardinal Richelieu, se jetant à ses pieds, il plaida en faveur de la paix. Richelieu refusa, répondant que cette paix ne dépendait pas seulement de lui. En 1649, pendant la guerre civile, il quitta Paris, en douce, franchissant les lignes de front, traversant une rivière en crue (presque à l'âge de 70 ans), pour voir la Reine et la prier de renvoyer Mazarin qu'il considérait responsable de la guerre. Il s'adressa aussi à Mazarin en personne. Mais une fois de plus, sa supplication ne fut pas prise en considération. Mazarin, en revanche, consigna dans son journal secret que Vincent était son « ennemi ».

Cette tradition vincentienne soulève trois interrogations pour nous en ce temps d'Avent :

- Sommes-nous en paix avec nous-mêmes ?
- Est-ce que nous essayons de guérir des relations brisées ?
- Travaillons-nous de manière concrète en faveur de la paix dans le monde ? Comment ?

Avec cet Avent qui commence, sous le signe de la violence, je pense aux paroles d'un philosophe juif : « Tout moment peut être une petite porte par laquelle le Messie peut entrer ». Le Seigneur ne vient pas seulement comme le Soleil Levant. Il arrive souvent de nuit, comme un amant. En ce temps de ténèbres, où il y a « guerres et rumeurs de guerre » (Mt 24,6), je vous encourage à être en paix et à chercher la paix.

Toute paix authentique a pour fondation la justice. Isaïe entrevoyant le Messie à venir écrivait : « La justice sera la ceinture de ses reins, et la fidélité la ceinture de ses hanches. Le loup habitera avec l'agneau, la panthère se couchera avec le chevreau. Le veau, le lionceau et la bête grasse iront ensemble, conduits par un petit garçon » (11,5-6). Est-ce seulement un rêve idyllique ? Maître Eckhart, un mystique du 13^{ème} siècle, disait que Dieu enfante le monde mais que

tout enfantement se fait dans les douleurs. En ce temps d'Avent, sûrement, nous reconnaissons combien est douloureuse la venue du Seigneur dans sa plénitude. Mais avec vous, en dépit des ténèbres, je crois à la venue du Seigneur et à son don de paix.

Je vous demande de joindre votre voix à la mienne avec cette hymne entraînante du XVIII^e siècle, traduction musicale du chapitre second de Luc, qui proclame le message des anges et notre foi.

*Écoutez ! Les anges messagers chantent,
« Gloire au Roi nouveau né ;
paix sur la terre, grâce et miséricorde,
Dieu et les pécheurs sont réconciliés ! »
Soyez dans la joie, debout vous toutes les nations
Unissez-vous au triomphe des cieux ;
Avec l'armée céleste proclamez,
« Christ est né à Bethléem ! »
Écoutez ! Les anges messagers chantent,
« Gloire au Roi nouveau né ! »*

Votre frère en Saint Vincent,

Robert P. Maloney, C.M.
Supérieur Général.

Nominations et confirmations du Supérieur Général

DATE	NOM		OFFICE	PROVINCE
09/05/2001	MARTÍNEZ MUEDRA	José Vicente	Visiteur	Barcelone
10/05/2001	ZERACRISTOS	Josief	Visiteur	Saint Justin De Jacobis
19/05/2001	KELLY	Fergus	Directeur FdIC	Grande Bretagne
25/05/2001	D'AMICO	Roberto	Supérieur	Curie Générale
25/05/2001	PAVLIC	Franc	Supérieur	El Alto
25/05/2001	VARGAS	Frank	Supérieur	Iles Salomon
28/05/2001	RAMAROSON	Benjamin	Visiteur	Madagascar
30/05/2001	ATALLAH	Naoum	Directeur FdIC	Proche-Orient
23/06/2001	DANJOU	Yves	Directeur FdIC	France Nord
23/06/2001	MARTÍNEZ	Agustín	Directeur FdIC	France Sud
23/06/2001	PEREZ	Alain	Directeur FdIC	Siusse
25/06/2001	CASADO	Fernando	Directeur FdIC	Granada
25/06/2001	VERNASCHI	Alberto	Directeur FdIC	Rome et Siene
13/09/2001	LIGNÉE	Hubert	Directeur FdIC	Cameroun
02/11/2001	CASTILLO	Fenelón	Directeur FdIC	Afrique Centrale
13/11/2001	HAGOS	Tewolde	Directeur FdIC	Érythrée
11/12/2001	BORLIK	Daniel P.	Visiteur	USA-Sud
13/12/2001	OTERO FROUFE	Antonio	Visiteur	Salamanca

S I E V
Via dei Capasso, 30
00164 ROMA

FEUILLE D'INFORMATION N° 5 **Sur les travaux et les décisions du SIEV**

Les membres du SIEV : les Pères Jean-Yves Ducourneau, John Prager, Kazimierz Stelmach, Julio Suescun, Roberto Lovera Secrétaire Exécutif, et le Père José María Nieto, délégué de la Curie, ont tenu leur réunion annuelle à la Curie Générale de Rome les 26 et 27 octobre 2000.

Les Statuts du SIEV, révisés lors de la rencontre de 1999 et approuvés par le Supérieur Général et son Conseil, ont été publiés dans *Vincentiana* (n°2/2000 p. 142 et suivantes). Tous les confrères ont ainsi pu connaître la réalité et la finalité du SIEV.

L'organisation du Mois Vincentien pour les Directeurs des Filles de la Charité est en bonne marche. En janvier 2001, le programme, accompagné des annexes techniques nécessaires à la participation, a été adressé à tous les intéressés.

En février 2001, la Commission chargée de préparer le Mois Vincentien 2002 pour les Conseillers des groupes vincentiens, s'est réunie à Paris pour la première fois.

En France, à l'occasion du IV^{ème} centenaire de l'ordination sacerdotale de saint Vincent, deux « Colloques » ont été organisés : le premier s'est tenu à Périgueux sur l'initiative du Diocèse et le second à Paris, à la Maison-Mère, sur l'initiative du GRAV. Pour tous les deux il y eut une bonne participation même si les laïques étaient moins nombreux à Paris.

Le SIEV poursuit sa recherche de contacts pour favoriser, en douceur, un style de collaboration et d'information avec tous les organismes d'études vincentiennes présents dans les différentes régions du monde. Il s'agit d'éviter les doublons d'activités similaires et de collaborer, quand cela est possible, à des projets que chaque organisme souhaite mettre en place. Jusqu'à présent, les contacts ont rencontré des difficultés et ont pris du retard.

Concernant le site Web de la Famille Vincentienne, le SIEV a l'intention de fournir régulièrement de la matière utile à la formation des formateurs et aussi quelque aide à la formation des jeunes. Les responsables du Site prévoient, selon leur programme de travail, d'insérer ces matériaux sur la page électronique pour qu'ils puissent être à la disposition de tous.

Le projet des études sur la personnalité de Perboyre, à l'occasion du 2^{ème} centenaire de sa naissance (2002), a reçu un petit nombre de réponses. Après un examen attentif le projet a tracé les grandes lignes et défini les chapitres suivants : la personne du Saint, son activité en France, sa mission en Chine et le procès de canonisation.

Les études s'orienteront particulièrement sur les aspects peu connus ou présentés sans base historique fiables ; elles ne doivent pas dépasser 10 ou 12 pages et seront rassemblées, pour les Confrères, dans une publication de vulgarisation mais qui sera minutieusement approfondie.

L'organisation des études sur Perboyre nous a fait prendre conscience de la difficulté d'accéder à des sources non encore publiées dans les livres ou revues. Il serait nécessaire de créer une organisation commune entre les archives principales de la Congrégation, en particulier entre celles de Paris et celles de la Curie Générale. L'ordonnancement des archives devrait permettre aux «chercheurs» de toutes les parties du monde de connaître, certainement par informatique, les matériaux mis à leur disposition. C'est un problème sur lequel il faut se pencher mais le SIEV ne peut le résoudre à lui seul.

Trois pistes de travail ont été définies et seront à développer dans un futur assez proche :

- a) L'étude de la doctrine sociale de l'Église en référence aux principes énoncés dans l'enseignement et l'œuvre de saint Vincent. Il serait intéressant, pour la formation des Confrères, de proposer les résultats d'une telle étude sur le site Web.
- b) La recherche des revues, spécialement à caractère scientifique et de formation, qui sont déjà publiées au sein de la Famille Vincentienne. Ces revues pourraient ainsi faire prendre conscience aux Confrères de cette richesse.
- c) L'encouragement et l'aide aux diverses provinces pour recueillir leurs documents et rédiger leur histoire. Il serait très important d'individualiser les modalités concrètes de ce service et les personnes compétentes et disponibles pour le réaliser.

La commission a souligné la nécessité d'établir une hiérarchie de priorités dans les différents projets et initiatives qui sont proposés afin de mieux concentrer les énergies pour une réussite de ce qui sera retenu plus important pour la Congrégation.

La prochaine réunion annuelle du SIEV est fixée au mois de septembre 2001 à Paris.

STATISTIQUES ANNUELLES 2000 CONGRÉGATION DE LA MISSION

MINISTÈRES

Nombre de confrères pour chaque ministère ci-dessous. Chaque confère est compté **une seule fois**, en raison de son ministère principal, au 31 décembre 2000.

MINISTÈRES	PRÊTRES	DIACRES PERMANENTS	FRÈRES
1. Missions populaires aux fidèles	134		2
2. Paroisses ou secteurs missionnaires	243	1	10
3. Paroisses	835	1	20
4. Sanctuaires de pèlerinages	49		5
5. Séminaires et formation du clergé	157		3
6. Formation des nôtres exclusivement	193		9
7. Missions Ad Gentes	108		4
8. Filles de la Charité (Directeurs, aumôniers)	147		
9. Écoles (primaires, secondaires, supérieures, professionnelles)	183	1	18
10. Communications Sociales (publications, radio, télévision)	24		1
11. Études spécialisées	92		4
12. Aumôniers (d'hôpitaux, d'immigrés, d'associations, militaires)	185		3
13. Aumôniers groupes laïques vincentiens	77		
14. Service direct des pauvres	32		8
15. Travail manuel	6	1	47
16. Administration	134	1	15
17. Retraités, malades, convalescents	291		36
18. Absence de la Congrégation	118		2
19. Autres	136		12
TOTAL	3144	5	199

MAISONS & MEMBRES INCORPORÉS PAR PROVINCE - 2000

Province	Maisons	Evêques	Prêtres	Diacres Perman.	Frères	Etudiants avec Voeux	TOTAL
Curie Générale	6		7				7
AFRIQUE	40	5	235		10	26	276
Congo (Dem. Rep.)	6		32		1	3	36
Éthiopie	4	2	30		1		33
Madagascar	10	2	81		4	6	93
Mozambique	7	1	16		2		19
Nigeria	7		40		1		41
St. Justin de Jacobis	6		36		1	17	54
AMÉRIQUE DU NORD	62		396	1	37	3	437
Eastern (USA)	25		172		12	2	186
Midwest (USA)	16		122		18	1	141
New England (USA)	7		30		4		34
Southern (USA)	5		26		1		27
West (USA)	9		46	1	2		49
AMÉRIQUE LATINE	149	14	714	1	41	35	805
Argentine	9		40			2	42
Curitiba (Brésil)	9	3	59		3	5	70
Fortaleza (Brésil)	3		37				37
Rio de Janeiro (Brésil)	14	3	72	1	9	2	87
Amérique Centrale	10	3	38		3	2	46
Chili	7		26		3	1	30
Colombie	23	3	137		14	3	157
Costa Rica	4		19		2		21
Cuba	3		11				11
Équateur	6		29			8	37
Méxique	21	1	81		4	6	92
Pérou	12	1	50			2	53
Porto Rico	14		54		3	3	60
Vénézuéla	14		61			1	62
ASIE	58	4	361		17	23	405
Chine	4	1	43		2		46
Inde du Nord	11	1	65		4	4	74
Inde du Sud	10		63		2	3	68
Indonésie	11		71		1	8	80
Orient	8	1 Pat.	39		3	2	45
Philippines	14	1	80		5	6	92
EUROPE	234	8	1374	3	89	25	1499
Autriche	5		18		3		21
Belgique	3		12				12
Paris (France)	19		100		12	13	125
Toulouse (France)	13		71		8	3	82
Allemagne	4		13		2		15
Hongrie	2		14		1		15
Irlande	15		93				93
Naples (Italie)	14	1	58		2	2	63
Rome (Italie)	10	1	59	1	3		64
Turin (Italie)	13		91	1	6		98
Pays-Bas	6		58		3		61
Pologne	30	3	262		6		271
Portugal	11	1	55		2		58
Slovaquie	10		35		3	2	40
Slovénie	9	2	48		4	1	55
Barcelone (Espagne)	10		48		1		49
Madrid (Espagne)	18		124		18	3	145

Salamanque (Espagne)	21		94		12		106
Saragosse (Espagne)	21		121	1	3	1	126
OCÉANIE	8		57		5		62
Australie	8		57		5		62
TOTAL	557	30 + Pat	3144	5	199	112	3491

MEMBRES ADMIS & ASPIRANTS PAR PROVINCE – 2000

MEMBRES ADMIS

ASPIRANTS

PROVINCIA	P*	DP*	CP	CF	Total	Grps.Voc.		PetSém		An.Pr		Total
						AP	AF	AP	AF	AP	AF	
AFRIQUE					166							111
Congo (Dem. Rep.)			29	2	31					9		9
Éthiopie			21	3	24			21				21
Madagascar			21	8	29	1		9		8	2	20
Mozambique			10		10	1	1			13		15
Nigeria			55		55					11	1	12
St. Justin de Jacobis			17		17			34				34
AMÉRIQUE DU NORD					13							19
Eastern (USA)			11		11					18	1	19
Midwest (USA)												
New England (USA)												
Southern (USA)												
West (USA)				2	2							
AMÉRIQUE LATINE					151							504
Argentine			11		11					11		11
Curitiba (Brésil)			7		7	132				14		146
Fortaleza (Brésil)						30	2			8		40
Rio de Janeiro (Brésil)			16		16	25	2	15	2	22		66
Amérique Centrale			7		7	11		6				17
Chili			8	1	9	6				4		10
Colombie			35	1	36	110		6				116
Costa Rica			1		1			1				1
Cuba						3						3
Équateur			10		10					3		3
Méxique			20		20			29		1		30
Pérou			10		10	26	1					27
Porto Rico			14	3	17			23				23
Vénézuéla	1		5	1	7					10	1	11
ASIE					152							141
Chine	3		1		4							
Inde du Nord			35		35			53				53
Inde du Sud			30		30			51				51
Indonésie			63		63							
Orient			2		2	5		15		2	1	23
Philippines			18		18					14		14
EUROPE					121							91
Autriche												
Belgique												
Paris (France)			47	1	48	2		2		5	1	10
Toulouse (France)			2		2	1		1				2
Allemagne			1		1							
Hongrie							2					2
Irlande												
Naples (Italie)							5			2		7
Rome (Italie)			2		2					2		2
Turin (Italie)												
Pays-Bas												
Pologne			13	1	14							
Portugal			4		4	4		1		4		9
Slovaquie			23	2	25	4	2			7	1	14
Slovénie			6		6							
Barcelone (Espagne)			6		6					5		5
Madrid (Espagne)			5		5			34				34

Salamanque (Espagne)			4		4							
Saragosse (Espagne)			4		4			6				6
OCÉANIE					11							
Australie			11		11							
Missions Internationales									7			7
TOTAL	4	0	585	25	614	368	11	304	2	180	8	873

P* = Prêtres; DP* = Diacres Permanents; CP = Candidats au Sacerdoce; CF = Candidats Frères;
 *Prêtres ou Diacres Permanents venant d'un diocèse ou d'un autre Institut; AP =Aspirants au Sacerdoce; AF=Aspirants Frères.

Présentation

*par Sa Béatitude Stephanos II Ghattas, C.M.
Patriarche, Cardinal d'Alexandrie
Pour les Coptes Catholiques*

Parmi les nombreuses interventions émises, *in aula*, par les Pères Synodaux devant l'Assemblée Générale Ordinaire des Évêques sur: «L'Évêque, Serviteur de l'Évangile de Jésus-Christ, pour l'Espérance du monde», ont pris une place prépondérante celles concernant la triple mission de l'Évêque, comme maître de la Parole Divine, sanctificateur des âmes et administrateur de son Diocèse.

Je voudrais, en guise d'introduction au numéro de «*Vincentiana*» consacré à ce sujet ecclésial de grande importance, parler de quelques-unes des qualités dont doit être doté l'Évêque, et que les participants au Synode ont relaté plus d'une fois.

1. L'Évêque serviteur de l'Évangile

La mission de l'Évêque est une mission de service, à l'exemple du Maître Divin qui n'est pas venu pour se faire servir mais pour servir et donner sa vie en rançon d'une multitude (Mt. 20,28). Il doit se rendre disponible et à la portée de tous ses fidèles, affable et compréhensif.

2. L'Évêque père et ami de ses prêtres

L'Évêque, tout en étant chef et responsable de la portion d'Église qui lui est confiée doit être avant tout un père pour tous ses fidèles et en particulier pour ses prêtres, ses dévoués collaborateurs, un père qui partage avec eux les joies et les peines de leur ministère qui s'intéresse de ceux qui ont des difficultés et donne le temps nécessaire pour les voir et les écouter, qui leur fait confiance, qui demeure pour eux un ami fidèle, à l'exemple de Jésus-Christ qui disait à ses apôtres: «Je ne vous appelle pas mes serviteurs, mais mes amis, parce que tout ce que j'ai appris de mon Père, je vous l'ai fait connaître» (Jn 15,15).

3. L'Évêque et le service des Pauvres

Comme fils de saint Vincent de Paul, j'ai beaucoup apprécié l'intervention de notre Très Honoré Père Robert P. Maloney, Supérieur Général de la Congrégation de la Mission, dans l'Assemblée du Synode, sur le thème: l'Évêque

et le service des pauvres et son amour préférentiel pour eux, comme le Saint-Père Jean Paul II ne cesse de l'enseigner et de le mettre en pratique.

Je souhaite que l'un des fruits principaux de ce Synode apporte dans l'Église et dans le monde d'aujourd'hui plus d'amour et de solidarité entre tous les hommes, et que nous tous, nous mettions en pratique la leçon du Maître, au jugement dernier: «J'ai eu faim... J'ai eu soif... J'ai été sans gîte... Nu... Malade... En prison... Et vous êtes venus me voir. En vérité, je vous le dis, chaque fois que vous l'avez fait au plus petit de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait» (Mt. 25, 34-40).

Saint Vincent et les Évêques

*par Bernard Koch, C.M.
Province de Paris*

Monsieur Pierre Blet a traité ce sujet d'une façon exhaustive, utilisant aussi des sources non vincentiennes, comme la correspondance des Nonces; toutefois il n'avait pas connaissance des notes du chancelier Séguier.

Ici, j'aborderai le sujet sous un autre point de vue, plus proche du vécu de M. Vincent et de sa théologie de l'épiscopat, qu'il évoque sans la développer.

Au plan doctrinal, la théologie des degrés du Sacrement de l'Ordre et de la spécificité de l'Épiscopat était bien précisée: l'épiscopat seul confère la plénitude du sacrement de l'Ordre, en ajoutant au pouvoir de consacrer le Corps Eucharistique de Jésus-Christ celui de sanctifier et diriger son Corps Mystique, que les prêtres ne possèdent que par délégation, et celui d'ordonner aux Ordres sacrés. Le Concile de Trente a défini cela dans sa 23^o Session en 1563, Chapitre 4, paragraphe 3, et Canon 7. Malgré cela, comme depuis la fin du IV^o siècle, certains professaient l'égalité des prêtres et des évêques, l'épiscopat n'étant qu'une distinction honorifique, juridique.

Du temps de M. Vincent, en 1611, le théologien Edmond Richer (1559-1631), syndic de la Sorbonne, professa non seulement que l'Église de France devait dépendre davantage de ses Assemblées et du Roi que du Pape (gallicanisme), mais que les prêtres étaient les égaux des Évêques. Bien que condamné et révoqué, cela n'empêcha pas ses idées de se répandre, jusqu'au cours du XVIII^o siècle. M. Vincent sera résolument attaché et aux Évêques et au Pape.

Sur le plan pratique, le pouvoir des Évêques était passablement limité, - d'une part par le grand nombre d'abbayes nullius, dotées chacune de paroisses échappant à l'Évêque du lieu; - d'un autre côté, par le droit de patronage, qui donnait à celui (ecclésiastique ou laïc) qui avait fourni des fonds à une église ou un chapitre un certain nombre de droits sur cette église ou ce chapitre; - et enfin, en France, par la commende, qui attribuait les revenus et le pouvoir temporel de diocèses et d'abbayes à des laïcs gratifiés de cette charge par le roi, en récompense de bons services; il suffisait qu'ils reçoivent la tonsure. Dans ces cas, l'Évêque ne pouvait guère que ratifier les candidats qu'on lui présentait. Vincent lui-même dut accepter, à partir de 1643, d'être Vicaire Général du petit-neveu de Richelieu, abbé commendataire de trois grandes abbayes, gérant plus de 150 paroisses en tout. J'ai pu recevoir photocopie de 6 présentations de curés aux évêques de Rouen et de Rennes, signées de la main de Vincent ! - De plus, depuis

Charles VII et la Pragmatique Sanction de Bourges, le roi de France jouait un rôle dans les nominations d'Évêques.

Cependant on a exagéré la fréquence des nominations de candidats indignes, les Assemblées du Clergé de la fin du XVI^e siècle montrent qu'il y avait une majorité de bons Évêques, et dès avant la participation de Saint Vincent, Louis XIII s'entourait de bons conseillers, tels les cardinaux de La Rochefoucauld et De Gondi. Et surtout, l'approbation et l'octroi des Bulles pour la consécration revenait toujours au Pape, qui les refusa plus d'une fois.

C'est dans ce contexte que vécut Vincent de Paul, nettement fidèle au Concile de Trente, à la fois relié au Pape et aux Évêques, donc ni gallican ni richériste.

Ses idées et son action sont liées à toute sa vie, que nous allons suivre.

Vincent s'est toujours dit fils de pauvres paysans, mais ses textes et documents d'archives révèlent une situation bien plus large, qui lui donna une rare facilité à nouer des relations aisées dans tous les ordres de la société.

Son père était cultivateur, mais propriétaire et l'un des notables du village, pauvre car la région avait été ravagée par les armées protestantes; de plus l'agriculture était exposée aux aléas des intempéries, et il y avait six enfants à nourrir. On retrouvera chez Vincent la maîtrise des questions agricoles.

Le chanoine Étienne Depaul, de Dax, prieur du petit hospice voisin, pourrait être un frère de son père; en ajoutant son curé, voilà Vincent en relations avec le monde ecclésiastique.

Sa mère était fille de "cavie", sorte de chevalier propriétaire d'une terre noble, chargé de la sécurité (rien à voir avec une cave), à une vingtaine de kilomètres au sud de Dax, et sœur du cavie succédant à son père et d'un avocat à Dax. Cette situation de petit seigneur local mettait la famille directement en lien avec leur suzerain, la grande famille des De Gramont, comtes de Bidache, un peu plus au sud, dernière paroisse du diocèse de Dax.

Et voici **la première rencontre de Vincent avec un Évêque**: un des frères du comte de Bidache, avait été évêque commendataire de Tarbes, l'évêque sacré étant un sujet des De Gramont, Salvat Diharse, devenu titulaire à la mort de Théophile, en 1594. Nous comprenons pourquoi Vincent fut tonsuré non pas à Dax, dont l'évêque n'avait pas reçu ses Bulles de Rome, mais à Bidache, et non pas par l'évêque d'Aire, mais par Salvat, bien que Tarbes fût plus loin de Dax que Aire. Le voilà lancé dans le monde de la noblesse et de l'épiscopat.

S'il fut ordonné prêtre seulement le 23 septembre 1600, alors qu'il en avait les dimissoriales depuis un an, c'est que son nouvel Évêque, Jean-Jacques Dusault, arrivé à Dax en janvier 1600, avait dès mars-avril convoqué un synode et décidé une sévère réforme, ce qui mit le Chapitre en révolte pour "abus de pouvoir", refusant toute participation à ses offices à la Cathédrale. L'Évêque ne pouvait pas officier pontificalement, et les procès durèrent trois ans. Quant à être ordonné à 19 ans au lieu de 24, ce n'était pas rare en ce temps.

Vincent attendit, puis chercha un autre évêque, voyant que l'affaire traînait. Son choix de François de Bourdeilles à Périgueux ne peut s'expliquer que par un jeu de relations. Mais pourquoi pas l'évêque de Toulouse ? Et de Tarbes ? Nous sommes privés de tout document...

En octobre 1604, il obtient le baccalauréat en théologie et la licence d'enseigner le 2^o Livre de Sentences de Pierre Lombard et il commence l'enseignement à Toulouse, comme bachelier sententiaire.

La captivité en Barbarie, de juillet 1605 à juin 1607, a changé le cours des choses ¹, le plongeant dans l'expérience de la détresse des esclaves, qui l'obsédera toute sa vie - sans diminuer ses autres œuvres.

Son évasion avec un renégat, gens qui avaient des facilités (les fuites de renégats sont nombreuses) l'amène en Avignon, en juillet 1607. Il s'est vite lié avec le nonce, qui l'emmena avec lui à Rome, dans l'espoir de relations utiles.

¹ Depuis *La vraie vie de Saint Vincent de Paul*, par Antoine Rédier, Grasset, Paris, 1927, il est devenu de mode de nier la captivité de Vincent. Le seul argument de Rédier est que c'est invraisemblable; plus tard, il a écrit comment un lazariste a chargé Grandchamp, attaché à l'ambassade de France à Tunis, de chercher des arguments pour fonder un peu plus la négation, arguments tous démontés par le spécialiste Turbet-Deloff, directeur des Études Maghrébines à l'Université de Bordeaux, et par plusieurs publications récentes d'archives, confirmant que le récit de Vincent est fort plausible. De plus, personne n'a jamais analysé le début ni la fin des deux fameuses lettres, et pas sur les manuscrits autographes; on s'est fixé sur le récit central, et d'après le texte imprimé. Or les deux lettres, d'Avignon et de Rome, sont écrites non pas rapidement, comme les autres lettres de Vincent, mais très soigneusement, et, ce que ne met pas Pierre Coste, les deux sont paraphées, c'est-à-dire que la signature est suivie des arabesques propres à chaque participant d'un acte notarié ou judiciaire. Or Vincent n'emploie jamais son paraphe dans les lettres aux amis, mais toujours dans ses actes notariés ou judiciaires. De plus, les deux sont adressées à M. De Comet, un avocat, et envoyées en double, la première à M. D'Arnaudin, notaire et à l'évêché, et la deuxième, à M. De Lalande, lieutenant de police de Dax ! Enfin, leur objet n'est pas le récit, mais un acte très officiel: une reconnaissance de dette, avec explication de la raison du retard à rembourser (la captivité) et promesse de le faire dès que possible, conformément aux actes prévus par la législation des notaires. On trouvera les références à ces législations dans mon article *Saint Vincent expert en procédure*, publié dans le Bulletin des Lazaristes de France, n° 168, Avril 1999. Bref, même si le style est animé et quasi romanesque, ces lettres sont des actes officiels, adressés à des gens qui pouvaient facilement les faire vérifier par le Consulat de France à Tunis. Quant au style romanesque, il est fréquent chez Vincent, expert en récits animés et en scènes vivantes. D'autre part, nous savons son obsession de secourir les esclaves des musulmans, ses démarches à Rome pour obtenir des missions à Salé, au Maroc, à Babylone, au Proche-Orient, seules Tunis et Alger aboutissant: aucun autre spirituel français n'avait alors cette préoccupation.

Là, outre ses visites aux pauvres malades de l'Hôpital de la Charité, il évolue dans le monde des Cardinaux - attendant quelque bonne nomination. Il fut fort déçu, il l'écrira plusieurs fois par la suite: les romains n'aiment pas les gens trop pressés.

Cela constitue la **première phase** de sa vision: **les Évêques pourvoyeurs de postes rentables !**

Pourquoi en fin 1608 arrive-t-il à Paris, et non pas à Dax comme il l'avait promis dans sa deuxième lettre ? Nous sommes réduits à des hypothèses...

Vincent est très vite nommé parmi les distributeurs d'aumônes de la Reine Marguerite, épouse répudiée de Henri IV. C'est probablement par l'intervention de son évêque de Dax, Jean-Jacques Dusault, en bonnes relations avec Henri IV et premier aumônier de cette Reine.

En même temps son souci de vie spirituelle le pousse à fréquenter le cercle de spiritualité de Mme Acarie et de son neveu Pierre de Bérulle, où il s'ouvre aussi peu à peu aux dimensions pastorales.

Cela ne l'empêche pas de continuer sa recherche de ressources financières, pour revenir près de sa mère et soutenir sa famille. Nous ignorons comment il s'est mis en lien avec l'archevêque d'Aix en Provence, Paul Hurault de l'Hôpital, Conseiller du Roi en son Conseil d'État, qui depuis 1609 tenait la commende de l'abbaye de Saint-Léonard de Chaumes, près de La Rochelle. En mai 1610, Paul résilie en sa faveur Saint-Léonard de Chaumes, ce qui donne à Vincent l'espoir de pouvoir enfin retourner près de sa mère, comme il le lui avait écrit dès le 17 février 1610.

Le samedi 16 octobre 1610, en prenant possession de Saint-Léonard de Chaumes, il présente la Bulle de nomination par le Pape Paul V, du 27 août 1610, et les lettres officielles expédiées par son évêque, de Dax, Jean-Jacques Dusault, en date du 20 septembre 1610².

Son réseau de relations avec des Évêques s'est donc amplifié, mais jusqu'à présent, surtout dans l'espoir d'en obtenir des faveurs, financières si possible. Quant à Saint-Léonard, il est dès 1611 affronté à de longs procès, et il doit parfois aller à La Rochelle.

À Paris il continue ses rencontres avec le cercle de Bérulle. Il devient tellement apte au ministère paroissial que, lorsque Bérulle fonde l'Oratoire, les

² Arch. Départ. de Charente Maritime, Série 3 E 1203, f° 229. Minutes de Maître Combault, notaire à La Rochelle, Registre 1608-1610, liasse de 1610. Arch. de la Mission, photocopie.

10-11 novembre 1611, avec quelques prêtres, dont Bourgoing, curé de Clichy, c'est Vincent qu'il juge capable de succéder à Bourgoing à Clichy.

Il n'en prendra possession qu'en mai 1612, ayant séjourné au moins par périodes à l'Oratoire, qu'il fréquentera encore par la suite. Là, il va découvrir un élément capital de sa spiritualité pastorale, et **sa vision des rapports avec les Évêques va changer du tout au tout: deuxième phase:**

Bérulle, préparant la fondation de l'Oratoire, tient à marquer sa différence par rapport aux Religieux, spécialement aux Jésuites, en montrant qu'il ne veut pas fonder un Institut religieux exempt des Évêques, mais rester en lien d'obéissance pastorale, missionnaire, avec eux. Il l'a écrit dans son *Projet pour la Congrégation de l'Oratoire de Jésus*, en fin 1610³:

Et d'autant que tout doit être en l'Église avec ordre et que Dieu a joint au Saint-Siège en notre temps une Société qui est celle des Pères Jésuites, celle-ci <l'Oratoire> serait jointe aux prélats par le vœu d'obéissance, quant à l'exercice et emploi de fonctions ecclésiastiques (hormis celles qui auraient de l'honneur ou de la juridiction adjointe); et par ce moyen on renouvellerait l'usage du vœu qui se fait en la consécration des prêtres et qui semble être essentiel à l'état de prêtrise.

Vincent aura les mêmes dispositions vis-à-vis des Évêques dans le *Contrat de fondation* puis les *Règles Communes* de sa Congrégation, allant jusqu'à dire que nous sommes «de la Religion <c'est-à-dire Congrégation> de Saint Pierre, ou plutôt de Jésus-Christ. [...] Oh! grand sujet de consolation d'être dans l'Ordre de Saint Pierre ! »⁴.

Voilà donc un énorme tournant: **les Évêques vus comme animateurs, pasteurs**, du Corps du Christ. C'est un progrès spirituel, pastoral et ecclésial !

Il est même entré en amitié, en un an, avec un des grands Évêques de ce temps, François de Sales, à qui il a rendu un long témoignage, en vue de sa béatification⁵.

Cela n'enlève pas ses besoins financiers, et Bérulle va lui trouver des subsides supplémentaires en le faisant entrer comme précepteur dans la famille du Général des Galères, Philippe-Emmanuel de Gondi, titulaire d'un nombre important de seigneuries, de baronnies, et du Comté de Joigny, reçu en cadeau de mariage de son oncle Pierre, Évêque de Paris de 1568 à 1616. Outre son service

³ Jean Dagens, *Correspondance du Cardinal de Bérulle*, pp. 118.

⁴ Aux Missionnaires, sur les Vœux, 7 novembre 1659, S. V. XII, 376.

⁵ S. V. XIII, 66-84.

dans la famille et le soin de Clichy, Vincent fait du ministère dans les villages des Gondi lorsque la famille y réside.

À Pierre succéda à l'évêché de Paris un frère de Philippe-Emmanuel, Henri, mort en 1622, puis un autre frère, Jean-François, de 1622 à 1654, avec qui Vincent aura beaucoup à faire.

Son zèle pastoral continuait à Clichy, tantôt par lui-même, tantôt par son vicaire, et dans les villages des Gondi. Il y appliqua une pratique des Jésuites, les confessions générales de toute la vie passée, ce qui le mit en **relation avec les évêchés respectifs, pour obtenir de pouvoir absoudre les cas réservés aux Évêques**. On a encore une telle démarche avec le Vicaire Général de Sens, du 20 juin 1616⁶.

Nous savons la suite: le cas s'est présenté aussi sur les terres de Madame de Gondi, près de Folleville, à Gannes, où un paysan raconta sa libération spirituelle à cette dame, qui, découvrant ces misères, poussa Vincent à prêcher sur ce sujet, ce qui amena affluence de pénitents et engagea Vincent à faire appel à une équipe de prêtres, ce qu'il ne cessera plus de faire: la mission se fait en équipe.

Dans l'intervalle, **l'archevêque de Lyon**, Mgr De Marquemont, avait demandé à Bérulle de fonder l'Oratoire à **Châtillon-les-Dombes**, en Bresse, au nord-est de Lyon, ville épargnée au cœur d'une région ravagée par la conquête française sous Henri IV, entre 1594 et 1600, pour en faire un centre de missions⁷. Bérulle, qui fondait l'Oratoire en quelques autres villes, proposa à Vincent d'y aller. Nous avons encore les pièces des démarches aux Archives de Lyon, mais c'est au Vicaire Général que Vincent eut à faire, car Mgr De Marquemont fut absent de Lyon à partir du 18 ou 19 juin⁸.

Rappelé à Paris chez les Gondi, il se mit à missionner plus intensivement dans leurs terres, toujours en équipes de prêtres et en instaurant partout des Confréries de Charité, de femmes et parfois d'hommes. La nécessité de leur approbation le mit en relation avec bien d'autres Évêques, Sens, Soissons, dès 1618, Amiens en 1620, etc.⁹. Les fondations des maisons de Missionnaires et de Filles de la Charité le verront aussi en relation avec bien des évêques.

⁶ S. V. I, 20-21.

⁷ Copie dans dossier de 1686 aux Archives Départementales du Rhône, Section Ancienne, 2 Chemin de Montauban, 69005 Lyon, cote 19 H 1.

⁸ Indications résultant des registres des Provisions (Arch. Dép. du Rhône, Arch. Anciennes, 1 G 87 = registre 8), et des Insinuations, 1 G 120 = registre 79): à ces dates, les actes sont signés par le Vicaire Général.

⁹ S. V. XIII, 442 et 456, 463, 482, et 419 en bas, notice du Document 125.

Il reste encore curé de Clichy jusqu'en 1626, et c'est sans doute là qu'il a donné son *sermon pour préparer la visite de l'Évêque*: Jean-François de Gondi y a fait la visite le 9 octobre 1624. Nous avons peu de textes doctrinaux de Vincent: en voici un, négligé, parce que simple canevas, mais en cinq points très courts, il exprime **sa vision de l'Église et du rôle pastoral capital des Évêques**, pas seulement juridique, mais spirituel ¹⁰.

Voici Vincent lancé dans des relations de ministère avec les Évêques, et cela va s'intensifier à partir des débuts de la **Congrégation des Prêtres de la Mission**. Le *contrat de fondation* fut passé devant notaire le 17 avril 1625, et dès le 24 avril 1626, Jean-François de Gondi, archevêque de Paris, signa son approbation ¹¹.

Ce contrat de fondation nous montre à nouveau cette nouvelle étape, qui est aussi une fidélité à Bérulle: il stipule, tout comme le "projet" de Bérulle puis son Règlement, d'une part que les missionnaires renonceront «à tous bénéfices, charges et dignités de l'Église», pour, d'autre part, «sous le bon plaisir des prélats, chacun dans l'étendue de son diocèse, s'appliquer entièrement et purement au salut du pauvre peuple».

Voilà **le point central** de sa position vis-à-vis de l'épiscopat, pour toute sa vie, - et celle des Missionnaires jusqu'à nos jours. Dans les *Règles Communes* distribuées en 1658, nous ne trouvons plus l'interdiction des charges et dignités dans l'Église, mais nous y trouvons toujours, aux chapitres V, § 1 et XI, § 5, **le lien et l'obéissance aux Évêques en tout ce qui touche le ministère**, - et nous y sommes restés fidèles:

Anticipons, pour rester dans cette ligne. Lorsque viendra le moment d'établir des vœux de pauvreté, chasteté, obéissance et stabilité au service pauvres, en cherchant des dispositions qui n'en fassent pas des vœux religieux, Vincent pensera, en outre, à un cinquième vœu, comme il l'écrit à Jeanne de Chantal le 14 juillet 1639: «l'obéissance à nos seigneurs les évêques dans le diocèse desquels nous sommes établis, à l'égard des fonctions susdites» ¹².

Mais il tenait à ce que la gestion du temporel de sa Congrégation et la nomination des supérieurs restent aux mains du Supérieur Général. Il distinguait bien le ministère, le rôle de missionnaires dans l'Église, et la vie interne d'une Congrégation, qui est une autre cellule d'Église, indépendante des Évêques, et approuvée par le Pape le 12 janvier 1633.

¹⁰ S. V. XIII, 57-60, et Pierre Coste, *Le Grand Saint.*, I, p. 77.

¹¹ S. V. XIII, 202 et 203.

¹² S. V. I, 563.

Bien des œuvres auront pris corps dans l'intervalle, outre les missions dans les campagnes, but premier. Ce fut, dès 1628, **la préparation des futurs prêtres**.

L'évêque de Beauvais, Augustin Potier, déjà en relations avec Bourdoise, qui n'avait pas de formateurs à lui fournir, connaissait Vincent par Jérôme Duchesne, un de ses grands vicaires, qui avait donné une mission avec Vincent à Montmirail en 1621 ¹³.

Le 16 juillet 1628, lors d'un voyage avec Vincent ¹⁴, Potier lui exposa son idée de retraites ou sessions de 10 à 15 jours avant chaque ordination, donnant une formation doctrinale élémentaire et surtout pastorale. Vincent l'adopta, chercha des collaborateurs, et dès septembre commencèrent **les Exercices des Ordinands**, à Beauvais puis bientôt aussi à Paris, puis ailleurs, nous connaissons la suite.

Voici donc une **troisième étape**: Vincent va plus loin que l'obéissance aux Évêques, **il entre en collaboration avec eux, et parfois en amitié**, la liste serait abondante.

Certains bénéficiaires de ces retraites, trouvant cette formation un peu insuffisante, même si à côté ils avaient suivi les facultés de théologie, proposèrent de la poursuivre après l'ordination. Ce fut l'origine des **Conférences des Mardis**, en 1633. Les participants contribuaient aux missions de Vincent dans les villages, et assuraient des missions dans les grandes villes, où la Congrégation de la Mission s'interdisait d'aller.

Les amitiés avec des Évêques s'amplifieront avec la fondation des **Grands Séminaires**, à partir de 1641, à Annecy. L'Évêque de Cahors, Alain de Solminihac réformateur de son diocèse et de son abbaye de Chancelade en fut un des premiers.

Vincent sera mis sur d'autres voies, probablement à partir de sa charge d'aumônier général des galères, qui le fera connaître de la royauté. D'autre part, en 1638, les Prêtres des Mardis donnèrent la grande Mission de Saint-Germain-en-Laye, où séjournèrent Louis XIII et Anne d'Autriche, qui, avec Richelieu, avaient le souci de trouver de bons Évêques pour les nominations. Justement,

¹³ S. V. I, 66, note 6.

¹⁴ Delettre, *Histoire du diocèse de Beauvais*, cité par Fernand Potier de la Morandière, *Augustin Potier, Évêque et comte de Beauvais, Pair de France*, Paris, s.d., p. 33.

Nicolas Pavillon, prêtre des Mardis, en fut le grand animateur ¹⁵. Étonnons-nous que par la suite il ait été nommé Évêque d'Alet !

Dès ce moment; **Vincent fit partie des personnes que Richelieu consultait** pour obtenir des listes d'Évêques ¹⁶. Bien plus, Louis XIII lui avait dit ceci, le 21 octobre 1643, peu avant sa mort ¹⁷: *Le feu roi, un peu avant son décès, me fit l'honneur de me dire que, s'il revenait en santé, il ne permettrait pas qu'aucun évêque se fît qu'il n'eût passé trois ans à la Mission.*

Évidemment cela ne se réalisa pas, mais plus d'un Évêque fut choisi à partir des avis de Vincent, des retraites des Ordinands et des Conférences des Mardis.

Nous savons qu'après la mort de Richelieu en fin 1642, puis de Louis XIII en 1643, la régente Anne d'Autriche, forma un **Conseil de Conscience**, simple organe de consultation, qu'elle aimait écouter, même si Mazarin ne suivait pas toujours ces conseils. Outre le chancelier Séguier, l'official de Paris Jacques Charton, et Augustin Potier, elle y appela Monsieur Vincent. Voici la **quatrième phase** de ses liens avec les Évêques: **une responsabilité officielle dans le choix des candidats aux évêchés.**

Il fallait procéder aux nominations d'Évêques et de coadjuteurs, à quoi se mêlaient les questions des revenus. Plusieurs Prêtres des Mardis, amis de Vincent, furent ainsi nommés: Antoine Godeau, à Vence, François Perrochel, à Boulogne, etc. On devait aussi régler des litiges et des procès..

Vincent s'était opposé à la nomination au Mans de Beaumanoir de Lavardin dont la foi était douteuse. Et celui-ci le savait ¹⁸ ! Or en fin janvier 1649, aux débuts de la Fronde, Vincent avait dû fuir à cheval avec Frère Ducournau, à Saint-Germain-en-Laye demander à la Régente et à Mazarin que ce dernier s'éloigne au moins un temps du pouvoir. Il fut éconduit et il ne pouvait rentrer à Paris en révolte, risquant d'être accusé de tractations avec la royauté. Ils s'enfuirent vers la ville de Richelieu, en faisant étape chez leurs confrères du Séminaire du Mans. Vincent ne pouvait manquer de rendre ses hommages à l'évêque, à qui il envoya le supérieur de la maison. Beaumanoir en fut très honoré et le fit dire aimablement à Vincent, qui ne put aller le remercier, l'évêque étant alors parti ailleurs.

¹⁵ Pierre Collet, *Vie de Saint Vincent de Paul*, I, 28à, 281. Coste, *Le Grand Saint du Grand Siècle*, II, 317. S. V. I, 421, 450; XI, 282.

¹⁶ S. V. II, 387-388.

¹⁷ S. V. XI, 132 en bas.

¹⁸ S. V. III, 491, note 1; 351. Abelly, III, 257-258.

Indépendamment du Conseil de Conscience, à partir de 1643, il sera en relation avec un nouvel évêque, son ancien pupille, Jean-François-Paul de Gondî, qui devint coadjuteur de son oncle sur le siège de Paris, puis lui succéda à sa mort, en 1654, devenu Cardinal de Retz. C'est lui qui le 20 novembre 1646 signa le document qui érige en confrérie autonome les Filles de la Charité, puis leur approbation, le 18 janvier 1655¹⁹. C'était encore son oncle qui avait approuvé les *Règles Communes de la Mission*, mais Vincent, qui voulait les retoucher, attendit après sa mort ! Ce sera Retz qui le fera, en 1657²⁰.

Plusieurs Évêques aimaient s'appuyer sur Vincent, ou celui-ci n'hésitait pas à les conseiller. Le 14 janvier 1640, il conseille au Vicaire Général de Bayonne, Louis Abelly, et du coup à l'évêque, François Fouquet, d'être patient et doux, et non autoritaire, dans la réforme du diocèse et des religieux. Le 29 août 1659, il invitera le second, passé au siège de Narbonne, à se ménager²¹.

Alain de Solminihac, Évêque de Cahors, diocèse divisé par certains curés jansénistes ardents, pria Vincent de participer aux pétitions adressées à Rome en vue de faire condamner les Cinq Propositions extraites par Nicolas Cornet d'une thèse d'étudiant en théologie, et Vincent écrivit en 1651 à un bon nombre d'évêques en leur demandant de signer²². Quelques-uns refusèrent, dont Pavillon, d'Alet, qui prit un peu ses distances avec Vincent, sans que pour autant celui-ci se brouille avec lui.

Cette même année 1651 éclata à Cahors la révolte d'une partie du clergé contre Alain de Solminihac, et Vincent fut son confident et son soutien, jusqu'en 1653, où l'affaire se calma²³.

Il est vrai qu'Alain de Solminihac n'avait pas un caractère très facile. Lorsqu'il avait appelé les Lazaristes à son Séminaire, en 1643, il usa trois supérieurs les trois premières années, avant d'en trouver un à sa convenance, Gilbert Cuissot, qu'il garda 29 ans²⁴.

Du coup, le 4 novembre 1658, Saint Vincent n'hésite pas à prévenir deux Sœurs qu'il envoie à Cahors²⁵:

¹⁹ S. V. XIII, 557-565 et 569-572.

²⁰ S. V. V, 319, 323; et VI, 440.

²¹ S. V. II, 4, cf. VIII, 95.

²² S. V. IV, 148; 149; 172; 175; 204; autres références dans S. V. XIV, à "Jansénisme", p. 279-280.

²³ S. V. IV, plusieurs lettres, tout au long du volume.

²⁴ Christian Dumoulin, *Alain de Solminihac, Au service de Dieu et de sa gloire*, Téqui, 1981, pp. 157-158. Pierre Coste, *Le Grand Saint... Monsieur Vincent*, II, p.109.

²⁵ S. V. X, 579, 580; Livre Bleu 848.

Vous aurez encore besoin de mortification, si Monseigneur de Cahors ne trouvait pas que vous vous acquittiez bien de votre devoir en l'administration de l'hôpital, pour recevoir humblement ses avis et ses corrections; car cette grande austérité qu'il a pour lui-même peut-être le rend un peu sévère.

À partir de 1652, après la fin de la Fronde et le retour à Paris d'Anne d'Autriche, du jeune Louis XIV et de Mazarin, et bien qu'il ait participé aux tractations pour le permettre, **Vincent fut, ainsi qu'Augustin Potier, pratiquement exclu du Conseil de Conscience**, que d'ailleurs Mazarin ne convoquait presque plus. Écarté des interventions officielles, Vincent n'eut plus qu'**une action privée**, encore consulté plus d'une fois par divers Évêques, et faisant "son petit possible".

Que conclure ? Dans ce registre comme dans les autres, Vincent se révèle posséder une grande foi, une vivante charité et une espérance durable au milieu de tous les obstacles et résistances, un grand sens du réel et du possible, avec, outre l'humilité et la simplicité, deux qualités qui précisent sa charité, en une seule formule: «le respect cordial». Respect sans cordialité devient distance, cordialité sans respect risque d'humilier l'autre. Retenons aussi: être « ferme sur les buts, suave quant aux moyens». Le tout dans **un grand amour de Jésus-Christ et de son Église, et un grand désir d'imiter la Trinité**: l'union dans la différence des personnes.

Bibliographie

- St VINCENT DE PAUL. *Correspondance, Entretiens, Documents*, Paris 1920-1925, 14 vol., plus tome XV.
- Louis ABELLY. *La vie du vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, Paris 1664, trois Livres.- En particulier: III, Chapitre XI, Section IV, envers les Prélats de l'Église.
- Pierre BLET. *Vincent de Paul et l'épiscopat de France*, Actes du Colloque International, (Paris 1981. Edizioni Vincenziane, Roma 1983, pp. 81-114.)
- Pierre COSTE. *Le Grand Saint du Grand Siècle, Monsieur Vincent*, 3 volumes, Paris 1931. En particulier: II, Chap. 33, L'épiscopat, pp. 421-432, III, pp. 105-133.
- Michel LE TELLIER, ministre. *Lettre à M. le Comte D'Harcourt, 1645*, "Saint Vincent de Paul au Conseil de Conscience", Annales de la C. M. et F. de la Ché, tome 118, 1953-2, pp. 507-509.
- Pierre SEGUIER, chancelier. *Notes au Conseil de Conscience*, manuscrit inédit, 3 recueils, (Bibl. Nat., fonds français, 15720 - 15721 - 15722. Extraits, par M. Joseph Guichard, C. M., dactylographiés: *Notes et Documents*, III, n° XV, pp. 225-269).

Et les biographies de plusieurs des Évêques en relation avec Saint Vincent.

Intervention del Supérieur Général en el Synode des Évêques

Mon nom est Robert Maloney. Je suis Supérieur Général de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité. Toutes deux sont des Sociétés de Vie Apostolique fondées par saint Vincent de Paul. Je parle en mon nom personnel.

En 1643, la Reine de France nomma Vincent de Paul au Conseil de Conscience, organe dirigé par le Cardinal Mazarin. Un de ses principales tâches était de recommander des noms de personnes qui peuvent être évêques. Dans un environnement de grande intrigue politique, Vincent travailla rudement pendant 10 ans, à la réforme du clergé en nommant des évêques pastoraux actifs. Mazarin, qui avait beaucoup plus des critères politiques pour la nomination des sièges épiscopaux vacants, nota dans son journal intime que Vincent était son ennemi. Après une décennie, Mazarin est parvenu à révoquer Vincent du Conseil ; mais Vincent entretenait une correspondance régulière avec des évêques réformistes très engagés, et les encourageant.

Quand je lis *Instrumentum Laboris*, qui est pleine d'espérance, je vois qu'il est impossible pour un évêque d'exercer l'immense liste des tâches qui lui sont énoncées. Aussi je me demande : si Vincent de Paul vivait aujourd'hui, quelles priorités présenterait-il aux évêques aujourd'hui ? Je vous en suggère deux :

1. Soyez un père et un frère pour les pauvres de votre diocèse (*Instrumentum Laboris*, 141). Faites que l'option préférentielle de l'Église pour les pauvres brille en vous comme un phare d'espérance. Allez vous-mêmes à la rencontre de Jésus dans les personnes des pauvres. Le jour du jugement ce sera le principal critère sur lequel vous – et nous tous – serez jugés. « Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger. Car j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire » (Mt 25,35). Je vous presse donc, d'être un père, même un frère, pour les pauvres. Faites de votre diocèse un lieu où l'Église est vraiment l'Église des Pauvres. Éveillez l'intérêt de ses membres, les riches en particulier, pour qu'ils puissent travailler avec vous au service de Pauvres. Rassemblez jeunes et vieux, hommes et femmes, clergé et laïques, riches et pauvres eux-mêmes pour le service des plus démunis. Priez avec les Pauvres. Mangez avec les Pauvres. Faites des projets avec les Pauvres, ainsi ils pourront avoir voix à leur avenir. Célébrez l'eucharistie avec eux. Partagez avec eux la Parole de Dieu. Communiquez-leur votre conviction que le Royaume de Dieu est ici et qu'il est pour eux. Et puisque les femmes et les enfants sont pour la plupart les plus pauvres des pauvres, soyez à leur côté dans leur combat pour les droits fondamentaux de l'homme. Soyez un père et un frère pour les Pauvres de votre diocèse.

2. Soyez un père et un frère pour les prêtres de votre diocèse (*Instrumentum Laboris*, 86). Soyez capables de leur dire ce que Jésus disait à ses apôtres dans le chapitre 15 de Jean (15, 15) : « Je vous appelle amis ». Par-dessus tout, écoutez-les. Soyez un ministre de la Parole de Dieu qui guérit et encourage. Priez avec eux, aussi bien à l'eucharistie que sous toute autre forme de prière paisible, méditative. Mangez avec eux. Détendez-vous avec eux. Offrez leur une solide formation initiale et permanente. Faites des projets avec eux. Formulez avec eux comment les paroissiens de votre diocèse, et le diocèse dans son ensemble pourra se lancer avec eux dans des projets inventifs, concrets pour le service des Pauvres. Soyez un père et un frère pour vos prêtres.

Quand Vincent de Paul mourut en 1660, lors de ses funérailles le prédicateur affirmait : « Il a transformé, pour ainsi dire, le visage de l'Église ». Mon rêve est que ces mêmes mots puissent être inscrits comme épitaphe de chaque évêque ici présent et de ceux du monde entier. « Il a transformé le visage de notre Église locale. Il était un père et un frère pour les pauvres, et un père et un frère pour ses prêtres ».

Robert P. Maloney
Vatican, octobre 9 2001

Réflexions sur le Synode des évêques Octobre 2001

par Robert P. Maloney, C.M.
Supérieur Général

C'était la deuxième fois que je participais à un synode. Mes réactions sont très semblables à celles que j'avais exprimées dans *Vincentiana* après le synode sur la Vie consacrée en 1994.

Tout comme les assemblées générales, l'expérience d'un synode est parfois longue et monotone. Durant le mois, il y avait chaque jour des séances le matin et l'après-midi, sauf le dimanche. La plupart des participants ont trouvé la procédure assez éprouvante. Beaucoup l'ont critiquée et ont demandé qu'elle soit modifiée à l'avenir. Essentiellement, nous avons écouté 250 exposés à la file, dont chacun durait de cinq à huit minutes. Le thème général était «L'évêque: Serviteur de l'Évangile de Jésus Christ pour l'Espérance du Monde», mais à l'intérieur de ce cadre, un participant pouvait parler de tout sujet qui l'intéressait. Aucun ordre particulier n'existait pour les exposés: un premier évêque pouvait parler du ministère auprès des pauvres, un deuxième de l'importance de la prière dans la vie d'un évêque, un troisième de la curie diocésaine, un quatrième de la nécessité d'aider financièrement les diocèses pauvres, et ainsi de suite. Le lecteur peut imaginer la difficulté de se concentrer sur 250 sujets aussi dispersés. Les participants ont ensuite été répartis en groupes linguistiques d'une vingtaine de membres. Ces groupes ont formulé des propositions, qui ont ensuite été amendées et votées par l'assemblée plénière, puis présentées au Saint-Père. D'ici un an ou deux, une commission préparera un document qui sera étudié et approuvé par Sa Sainteté avant d'être publié. Plusieurs documents synodaux remarquables ont été produits, dont *Evangelii Nuntiandi* et *Christifideles Laici*.

Pour ma part, il y avait une grande différence entre le synode de 2001 et celui de 1994. Tout d'abord, le sujet de ce synode (le ministère des évêques) m'intéressait beaucoup moins que le premier auquel j'ai pris part (sur la vie consacrée). De plus, au synode de 1994 j'étais membre à part entière tandis qu'à celui-ci j'étais auditeur. Par contre, cette différence n'affectait pas vraiment ma participation, sauf que je n'avais pas droit de vote sur les propositions finales. Cette fois-ci, je me suis retrouvé dans un atelier de langue italienne (puisque qu'un trop grand nombre de participants s'étaient inscrits dans les ateliers de langue anglaise). Ce qui m'a empêché, je crois, de contribuer à la formulation précise de propositions. Je dois dire cependant que les membres du groupe étaient très serviables lorsque quelqu'un n'arrivait pas (il y en avait d'autres comme moi!) à trouver le mot juste ou la construction grammaticale correcte en italien.

Au-delà des difficultés que plusieurs et moi-même avons expérimentées, la participation à ce synode comportait plusieurs aspects positifs. Je les énumère ci-dessous:

1. Les évêques et autres participants venaient de tous les pays du monde. J'ai rencontré des gens fantastiques et j'ai pu parler avec eux chaque jour dans la salle du synode et durant les pauses. Il y avait cinquante cardinaux, à peu près deux cents évêques, une quinzaine de supérieurs généraux, cinq observateurs d'autres Églises chrétiennes et environ une dizaine d'observateurs laïcs, hommes et femmes (la participation très limitée des femmes a été l'un des points faibles du synode).
2. Le Saint-Père a pris part à toutes les séances plénières, et elles ont été nombreuses. Concrètement, cela veut dire que durant les deux premières semaines il était présent presque chaque jour de 9h à 12h30 et de 17h à 19h; par la suite, il venait occasionnellement.
3. Pour la plupart, les évêques s'exprimaient assez librement, certains en leur nom et d'autres au nom de leur conférence épiscopale. L'accent a été mis sur l'ecclésiologie et la spiritualité de communion, et on a exprimé beaucoup d'espérance par rapport à la vie de l'Église. Bon nombre d'évêques ont critiqué la méthodologie du synode et demandé une plus grande collégialité. Certains ont exprimé leurs frustrations concernant le fonctionnement de quelques branches de la curie romaine. D'autres ont questionné le poids donné aux voix des nonces dans la nomination des évêques.
4. Plusieurs entretiens étaient marquants. J'ai été bouleversé lorsqu'un évêque du Soudan a parlé des trois millions de personnes tuées lors du soulèvement civil, bien qu'on en ait peu entendu parler à travers le monde. Un évêque du Cambodge m'a vivement impressionné également lorsqu'il a décrit comment son pays a été transformé en un vaste camp de concentration sous le règne du gouvernement le plus radicalement communiste de l'histoire. Durant cette expérience tragique et funeste, des millions de personnes ont été chassées de leur village, amenées dans des camps de travail et ont trouvé la mort. On a brûlé les livres et exterminé les intellectuels. Une idéologie révolutionnaire austère est devenue l'unique doctrine acceptée. De leur côté, les évêques africains m'ont beaucoup remué en parlant des ravages du sida et de la malaria dans leurs pays.
5. Au cours du synode, chaque participant est invité à déjeuner ou à dîner avec le Saint-Père. Le lecteur peut imaginer combien cette occasion est impressionnante et émouvante. J'y suis allé un soir avec huit personnes. Durant le repas, j'ai constaté que la santé du Saint-Père décline. Bien qu'il

soit encore alerte, il est certainement affaibli physiquement. J'ai admiré son courage de continuer à inviter des groupes à sa table deux fois par jour.

6. Un «message» est composé pendant le synode et voté par les membres (ceci est différent du document post-synodal qui est publié un an ou deux plus tard). J'ai beaucoup aimé ce message. Il est rempli d'espérance et assez convaincant. La partie concernant les jeunes m'a particulièrement touché.
7. Durant la dernière semaine du synode, j'ai également participé sporadiquement à la première rencontre internationale de l'Association de la Médaille Miraculeuse. Tous ses membres ont pu venir à la messe de clôture du synode pour laquelle nous avons heureusement obtenu de très bonnes places. Les représentants de l'Association étaient assis dans la première rangée, juste derrière les évêques concélébrants. Ils étaient ravis d'être là.
8. Après la messe de clôture, le Saint-Père a présidé un dernier dîner avec tous les participants du synode à Santa Marta, où œuvrent les Filles de la Charité. Il n'y avait aucune place réservée. À table, il y avait à ma droite le supérieur général des marianistes et à ma gauche l'archevêque de Chicago. Il y avait également un évêque de la Nouvelle-Zélande, l'archevêque d'Utrecht en Hollande, et une dame de l'Afrique du Sud. À la fin du banquet, le Saint-Père a salué chaque personne et leur a serré la main. Il avait l'air exténué à ce moment-là, comme beaucoup d'entre nous!

(Traduction: Mme. RAYMONDE DUBOIS)

Le signe de l'unité

Entretien d'un de nos confrères présents au Synode des Evêques

*Mgr Demerew Souraphiel Berhané Yesus, C.M.
Archevêque d'Addis Abéba
Président de la Conférence Episcopale d'Erythrée et d'Ethiopie*

Le Synode des Evêques et l'Église

1. Quelle impression avez-vous retenu aujourd'hui de l'Église à la lumière de ce que vous avez vu, dit, discuté et réfléchi ces derniers jours au cours du Synode?

Le Synode m'a donné la possibilité de constater combien notre Église est vraiment catholique. C'est la toute première fois qu'il m'arrive de participer à un Synode ordinaire, et cela m'a donné l'occasion de rencontrer des évêques venant de presque toutes les parties du monde: de pays petits et grands, de pays riches d'une tradition chrétienne très ancienne, mais aussi d'autres où l'Église n'est implantée que depuis peu de temps. Dans tout ce qui a été dit, dans tout ce que j'ai entendu au cours d'interventions variées, dans les diverses réflexions exprimées, j'ai vraiment perçu l'universalité, et donc la catholicité de notre Église.

2. Quel est, à votre avis, l'appel le plus pressant lancé par le Synode à l'ensemble de l'Église Catholique?

Il n'y a pas eu d'appel explicitement lancé, mais il n'y a pas de doute toutefois que le Synode fait appel à l'unité de l'Église Catholique. Même si la division règne dans de nombreuses parties du monde, cette Église est restée jusqu'à aujourd'hui unie. Et, de nos jours, cette unité, c'est celle qui s'exprime sous la forme de l'unité avec Pierre et sous la direction de Pierre.

En ce qui me concerne, je crois que l'unité est quelque chose de fondamental. J'en donne immédiatement un exemple. Je suis le président de la petite Conférence Episcopale d'Éthiopie et d'Érythrée, composée de 11 évêques. Et malheureusement ces deux pays ont été encore récemment en état de guerre. Malgré cela, les évêques sont restés unis, et il n'a jamais été question de diviser la Conférence. Cela n'a pas été facile, certes. Il y avait des tensions, mais nous sommes restés unis dans l'unique Conférence Episcopale d'Éthiopie et d'Érythrée. Le Saint Père lui-même nous a encouragés à vivre ainsi. Notre petite Conférence a été ainsi un signe d'espérance pour les deux populations, alors que les autres Églises étaient divisées, les autres religions – les musulmans eux-mêmes – étaient divisés, les soldats, les politiciens: partout il y avait la division. L'expérience de notre Conférence m'a enseigné l'importance de l'unité, elle m'a

enseigné combien souvent il arrive que, en succombant à la tentation de la division, il faut continuer à se souvenir combien il est essentiel de rester unis..

3. Que peut attendre l'Église de cette importante rencontre synodale?

On en attend beaucoup. Par rapport à tant de Synodes qui ont précédé, celui de cette année a la particularité de s'être arrêté à considérer la figure de l'évêque lui-même. Je n'aurais jamais imaginé que l'on puisse parler de l'évêque pendant tout un mois. Je pensais que seuls les prêtres pouvaient être mis que question, mais pas les évêques eux-mêmes, parce que les prêtres peuvent parler de l'évêque, alors qu'il n'est pas facile de parler de soi-même. J'ai découvert que l'évêque joue un rôle fondamental dans l'Église. Non seulement parce qu'il est évêque, successeur des apôtres, mais aussi parce qu'il a des devoirs. Il doit enseigner, sanctifier, gouverner. De tous côtés, on met en avant la figure de l'évêque considéré plutôt comme un père spirituel, laissant au second plan son rôle de gouvernant. Moi aussi je crois que l'évêque doit être plutôt un père pour tous les fidèles, un frère proche pour les prêtres, pour toutes les religieuses, pour tous. Du reste, ce point se révèle très intéressant pour moi, qui vient de l'Église Orientale, parce que chez nous c'est cela la vision que l'on se fait de l'évêque. L'évêque est un père spirituel, libéré des affaires du monde, neutre. Quand l'évêque est appelé en Éthiopie "notre père" (Abouna), les gens ne s'attendent pas à ce qu'il sache tout, mais à ce qu'il soit un père pour tous. Ni un administrateur, ni un intellectuel, mais un père, proche des gens, proche de leur vie, prêt à rester avec eux.

La note distinctive de l'évêque, c'est sa capacité d'être un signe d'espérance, comme le dit, en fait, le titre du synode. L'espérance est importante pour tous ceux qui composent la société: les jeunes, les adultes, les familles, les prêtres, tous. L'évêque, s'il est véritablement un signe d'espérance, doit donner une forte impulsion à la vie, il doit transmettre le désir de survivre. Chez nous, spécialement là où il y a tant de pauvreté, de chômage, il doit être capable d'offrir un peu d'espérance à tous, y compris à ceux qui ne sont pas chrétiens. Il y a dans ce domaine une forte demande, que de nombreux évêques présents à ce synode ont perçue. En ces jours où, dans le monde, nous assistons à de tristes scènes de divisions, de tensions et de guerres civiles, beaucoup d'évêques, spécialement dans les pays qui n'ont jamais connu la souffrance ou la guerre, ont perçu cette demande. C'est presque journalièrement que nous vivons dans ces conditions.

Pour beaucoup de gens, donc, cette expérience est vraiment parlante. Toutefois, comment être concrètement un tel signe d'espérance? À ce sujet il y a eu beaucoup d'interventions.

La Méthode de discussion

4. Quel jugement porteriez-vous sur la méthode utilisée au cours du présent synode?

Il m'est un peu difficile de porter un jugement à ce sujet, parce que c'est la première fois que je prends part à un synode ordinaire. La méthode que j'ai notée

penche vers un *consensus*. On n'assiste pas à des controverses, pour la bonne raison que la méthode est mise en action de telle façon que l'on arrive directement au *consensus*. Il existe pourtant de nombreux points qui sont sujets à discussions, à controverses, même si cela ne va pas jusqu'à la division, mais on ne s'en rend pas compte, ils se perdent dans le néant. On a créé pour cela une commission spéciale, mais personne ne sait à quoi les dissensions vont aboutir. Je n'aurais pas peur des controverses, de l'existence de points de vue différents. J'irais jusqu'à l'accepter, mais probablement la méthode choisie ne présentait pas beaucoup de possibilités dans cette direction.

D'autre part, il est objectivement difficile de donner un espace convenable à chaque objection, vu le nombre élevé des évêques participants (nous étions environ 350!). La seule animation d'un nombre de personnes aussi élevé est chose difficile. Toutefois chacun a eu la possibilité de parler. Moi aussi, j'ai parlé, évidemment. Je me demande toutefois: "*Qu'est-ce qui restera de tout cela à la fin?*". Ce qui demeure toujours évident c'est le consensus de tout le groupe, non les controverses ou les désaccords. Je me demande seulement où s'arrêtent les controverses. J'ignore quelle sera la méthode adoptée dans le futur: on en parle, on réfléchit, on critique, il y a des propositions. Nous verrons bien.

La Vie Consacrée

5. Qu'est-ce que la Vie Consacrée dans l'Église peut attendre de ce Synode?

Du fait que l'évêque a affaire à tous, tant aux laïcs, qu'aux moines, aux religieuses, il est nécessaire que ces relations soient d'importance égale. Il doit mettre en relief les membres des instituts de vie consacrée, les accepter dans son diocèse, entretenir avec eux des relations cordiales et ouvertes, tout en respectant leur charisme. Certains évêques ont mentionné des tensions dans l'administration de leurs diocèses, en rapportant que, dans certains cas, il existe une tendance chez certains religieux et certaines religieuses à vouloir dominer. Autrement dit, dans des situations semblables l'évêque est appelé à rechercher un équilibre, en encourageant une ouverture des relations, parce que ce n'est que s'il existe des rapports francs et détendus, que tous se sentiront vraiment acceptés.

Les "idées vincentiennes"

6. Quelles sont, à votre avis, les "idées vincentiennes" qui ont émergé au cours de ce Synode?

Elles ne manquent pas. On a dit par exemple que l'évêque doit être pauvre. Pour nous, gens du Tiers Monde, la suggestion n'est pas nouvelle, mais pour d'autres l'allusion a tapé en plein dans le mille. Être pauvre, simple: il n'y a pas de doute que simplicité et pauvreté sont des vertus vincentiennes. L'intervention du Père Maloney sur l'humilité de l'évêque, sur le fait qu'il doit être proche des pauvres, a été frappante, et pas seulement pour moi mais pour tous. Il s'est basé sur saint Vincent disant: "*L'évêque doit être un père, un frère pour les pauvres, proche d'eux, la voix des pauvres*". Je l'ai dit moi aussi, que l'évêque doit être la voix des pauvres, ainsi qu'un père pour ses prêtres. Il faudrait chercher à ne pas créer une trop grande différence entre l'évêque et les prêtres: il est toutefois

permis de se demander comment cela peut être concrètement possible dans les grands diocèses, qui ont tant de prêtres. Comment l'évêque peut-il être un prêtre véritablement simple, pour eux. Je pense que, entre les vertus vincentiennes, ce soit la simplicité qui saute d'abord aux yeux comme la plus importante. On a également parlé du contre-témoignage extérieur reproché aux évêques en ce qui concerne leurs rapports avec les biens matériels. Ce qui est certain c'est que les fidèles attendent d'un évêque qu'il donne l'exemple de la simplicité et du détachement. S'il a des ressources, il doit les partager, il doit penser aux autres..

Justin de Jacobis

7. Le thème de ce Synode a-t-il fait venir à l'esprit la figure de Justin de Jacobis?

Certainement. L'inculturation, en fait, a été un des sujets traités. Quand on parle d'inculturation, ce qui est vraiment important, c'est que l'on respecte la culture des gens que l'on entend évangéliser. Saint Justin de Jacobis a laissé vraiment un grand exemple pour nos gens. Il s'est fait un avec les Éthiopiens, il a appris leur langue, leur liturgie, il mangeait avec eux, dormait avec eux. En agissant ainsi, il s'est rendu acceptable, il s'est intégré, il est devenu Éthiopien. Lorsqu'on parle de lui en Éthiopie, on pense qu'il était Éthiopien, on ne pensait pas qu'il était Italien. On voit en lui un des saints de l'Éthiopie.

Saint Justin représente un grand exemple d'inculturation. Ces jours-ci, j'ai aussi entendu parler de Matteo Ricci et de son apostolat en Chine. Il est très important de respecter la langue, la culture et la civilisation des pays que l'on entreprend d'évangéliser. S'il est vrai, par exemple, que l'Éthiopie est matériellement et technologiquement un pays pauvre, spirituellement et historiquement, elle ne l'est pas, bien au contraire. Du point de vue de la religiosité nous sommes riches. Tout cela, c'est de la culture. S'intégrer dans la culture locale est une condition imprescriptible pour inculturer l'Évangile. Tant que l'Évangile n'est pas inculturé, il reste hors de la portée des gens. C'est cela la véritable évangélisation à laquelle le Saint Père fait allusion. En ce sens, Saint Justin est vraiment un grand exemple pour un évêque vincentien.

8. Votre Conférence Épiscopale unie est un signe pour les deux pays. Comment les gouvernants et la population ont-ils perçu cette unité?

Au tout début les gouvernants nous regardaient de façon soupçonneuse, se demandant quelle était la raison de notre unité. Mais c'est aux yeux de la population que l'Église catholique a ainsi gagné une grande crédibilité. Encore aujourd'hui, quand on parle de réhabilitation, de reconstruction, de réconciliation en vue de la paix, la population nous croit, parce qu'elle a vu notre témoignage d'unité en temps de guerre. Je pense que l'unité est importante aussi pour l'Église au niveau universel. Il se peut qu'il y ait des mouvements divers, une vision différente de quelques situations sociales, économiques et culturelles, mais notre fondateur est unique. De la même façon l'enseignement de l'Église parle de Jésus-Christ comme de notre unique Sauveur, ce qui provoque encore

aujourd'hui de fortes réactions dans le monde. Mais c'est sur ce concept que se fonde l'unité: Jésus-Christ est pour nous l'unique Sauveur. S'il en est ainsi, il n'existe pas une Amérique du Nord, une Amérique du Sud, une Asie, une Afrique, une Europe, pour l'Église catholique nous formons un seul bloc avec Pierre et sous sa conduite. Cette idée me semble très intéressante. Nos frères délégués appartenant à d'autres confessions, eux-mêmes, par exemple les protestants de divers pays, ou les anglicans, présents au Synode, ont insisté sur ce concept. Cette Église est intéressante du point de vue de l'unité, dans la diversité, c'est sûr, mais il est important que nous restions unis jusqu'à la fin.

Signification personnelle

9. Que sera pour vous, à votre avis, dans votre ministère épiscopal, la signification de cette expérience?

Principalement je ne me sens jamais seul. Je pense à la difficulté que représente le travail dans des Archidiocèses de la taille que nous avons en Éthiopie, avec plus de 300.000 km carrés, avec une population de près de 20 millions d'habitants, et très peu de catholiques. Pour nous ce qui est important, ce n'est pas de faire des prosélytes catholiques, parce que les gens sont déjà chrétiens, et orthodoxes. Ce qui compte pour nous c'est d'être présents. D'être là. D'être présents dans le monde du travail, dans la société, etc.: C'est cela qui est important pour nous. Ce n'est certainement pas facile. Il a été important pour moi de savoir que beaucoup d'évêques, même dans les pays actuellement en guerre, ont les mêmes difficultés que nous. Cela m'a servi d'entendre si souvent leurs expériences. Cela a servi à m'encourager. Je me suis dit que, même s'il y a tant de problèmes dans mon Archidiocèse, même si je me trouve dans un pays très pauvre, comme l'est l'Éthiopie, je ne suis pas seul. J'ai rencontré au Synode des frères, comme par exemple l'Archevêque de Londres ou de Bogotà, qui gouvernent de grands Archidiocèses, et donc je ne suis pas seul.

10. Avec quels sentiments avez-vous vécu cette expérience de participation au Synode?

Je me suis senti vraiment comme se sent un simple étudiant. Nous sommes arrivés ici, on nous a donné les dossiers du Synode, un endroit pour nous asseoir. Comme le premier jour de la rentrée des classes, nous avons regardé qui était assis à côté de nous. J'avais près de moi l'Archevêque de Lisbonne, et un autre archevêque venu du Pérou. J'ai appris beaucoup de choses, non seulement à partir des diverses interventions, mais aussi à partir des échanges amicaux, pendant les pauses ou à l'occasion de quelques sorties hors de Rome, comme celle au cours de laquelle nous avons visité la communauté des Focolarini. A cette occasion nous nous sommes retrouvés ensemble dans l'autocar, on a bavardé... Je me suis trouvé à parler avec un évêque d'Algérie, qui m'a dit que son prédécesseur avait été tué par les musulmans. Alors j'ai un peu plaisanté avec lui, en lui disant: "*Je me trouve donc alors avec un autre futur martyr*". Des situations, en somme, très variées, à partir desquelles j'ai appris beaucoup de choses. Pour ne pas mentionner la valeur des interventions des évêques, des

cardinaux, et même de supérieurs généraux très au courant, très bien préparés. Tout cela représente une richesse énorme, grâce à Dieu. Les curies généralices d'aujourd'hui ont un caractère international, étant composées de membres qui proviennent de toutes les parties du monde, et qui sont des personnes très au courant. J'ai pensé à la grande opportunité donnée ainsi à toutes ces personnes de collaborer, unies entre elles, à la direction de l'Église.

Le Saint Père

“Il me semble que ce Pape a donné, grâce à ses voyages internationaux, une nouvelle image de l'Église catholique. Le Saint Père n'est pas italien, il ne vient pas d'une grande puissance, mais d'un pays qui a souffert jusque récemment sous le régime communiste. Il a toutefois circulé à travers le monde, il a visité beaucoup de gens, il a démontré qu'il était le père de tous, y compris des membres d'autres religions. C'est une évolution qui a conféré à l'Église Catholique une vision très large, perçue de tous les évêques présents.”

“Le Saint Père a été avec nous pendant tout le Synode. Nous courions toujours pour être ponctuels et lui, il était toujours déjà là. Il a été un grand exemple pour tous. Et tous le respectent, même parce qu'on voit qu'il souffre parfois. Il nous a invités à prendre le repas avec lui, par groupes de dix, soit au déjeuner, soit au dîner. Avec toutes ses pauvres forces en diminution il cherche toujours à s'informer au sujet de chacun, d'être proche de tous. C'est ce qui m'a beaucoup ému”.

L'espérance

“Pour terminer, on peut dire, à ce qu'il me semble, que l'Église n'est pas sans espérance, mais que c'est à chacun de nous de porter cette espérance partout où nous irons travailler, la partageant avant tout avec nos prêtres, avec les religieux, les religieuses, les laïcs, les personnes appartenant à une autre foi, en un effort continu pour rejoindre finalement tout le monde”.

(Curie Généralice de la C.M. - Rome, 24 octobre 2001)

(Traduction: FRANÇOIS BRILLET, C.M.)

Serviteur de l'Évangile et témoin de Jésus-Christ à Madagascar

*par Mgr Pierre Zevaco, C.M.
Évêque émérite de Tolagnaro (Madagascar)*

J'ai eu la joie, il y a deux mois, le 23 septembre 2001, d'organiser et de concélébrer l'Ordination Épiscopale de mon successeur, Monseigneur Vincent Rakotozafy.

Après cent cinq ans (1896-2001) où les Evêques lazaristes ont labouré le champ de la mission de Fort-Dauphin (Tolagnaro) au Sud de "L'Ile Rouge" (Madagascar), après nos Aînés Mgrs Jacques Crouzet, Charles Lasne, Antoine Sévat et Alphonse-Marie Fresnel, il m'est revenu l'honneur de transmettre la "flamme apostolique" à un fils du pays: désormais l'Église missionnaire, inaugurée en 1648 par les premiers fils de saint Vincent: les Pères Nacquart, Gondrée et Bourdaise, a cédé la place à l'Eglise locale diocésaine malgache. Avec mes devanciers, avec notre Bienheureux Père saint Vincent - dont le Coeur, relique insigne, était à Fort-Dauphin au jour de mon Ordination Épiscopale, portée par le Père Richardson – je pouvais chanter le "Nunc Dimittis, Domine...".

De mes presque trente trois ans de service épiscopal (depuis ma nomination le 26 septembre 1968, par Paul VI) quels sont les principaux choix pastoraux qui ont guidé ma vie et jalonné mon action?

1. "Mon Action"! Le mot n'est pas juste! Je préfère dire "notre action": Pères et Frères, Soeurs et Laïques, avec une note particulière pour les Catéchistes, ont assuré ensemble la Mission dans le Diocèse. Le rôle de l'Évêque, n'est-il pas avant tout d'être le centre de **communio**n des ouvriers pastoraux? N'est-il pas d'animer et d'inspirer, de coordonner les actions de tous les responsables de l'Évangile? C'est d'abord là, dans cette action, que l'Évêque est "Serviteur de l'Évangile".

Et cette communion dans le Presbyterium de Fort-Dauphin était d'autant plus nécessaire que diverses étaient les origines des coopérateurs pastoraux: Prêtres diocésains Malgaches; Lazaristes français, espagnols, polonais... avec nos Soeurs Filles de la Charité, les Soeurs de Notre-Dame du Cénacle de Thérèse Couderc, les Frères Enseignants, Frères du Sacré-Coeur, Malgaches et Canadiens... Nous avons ramé et vécu ensemble, avec nos frères et soeurs laïques malgaches, une Famille unie dans la diversité de nos charismes et talents réciproques. Expérience parfois délicate, mais tellement enrichissante!

2. Etant médecin de "première vocation", il m'a été donné de vivre ma double et unique vocation du "Service des Malades", à la suite de Vincent et

inspiré par lui, pour les soigner "corporellement et spirituellement". – Le service des malades de la lèpre à Ampasy, une consultation de pédiatrie régulièrement assumée, au moins les quinze premières années de ma vie épiscopale, m'ont donné la joie d'être le "lieutenant" de Jésus Bon Samaritain et de Le rencontrer, Le servant Lui-même vivant en ses Membres Souffrants, eux qui sont "nos Seigneurs et nos Maîtres". En dehors de ces rencontres avec les Malades, nombreux ont été, chaque jour, les pauvres, "autres Christ", qui se pressaient à la porte de l'Évêque. N'est-ce pas là que l'Évêque se montre "Serviteur de l'Évangile et témoin de Jésus-Christ pour l'Espérance du monde"? N'est-ce pas là qu'il m'a été donné d'être et de vivre préférentiellement ma vocation d'"Évangéliste des pauvres"?

3. En tant que fils de Saint Vincent et selon le voeu de notre Bienheureux Père, attention et efforts constants ont été donnés à la "Mission auprès des pauvres gens des campagnes".

Si la grande mission populaire, selon la tradition vincentienne, animée par plusieurs Pères, Frères et Scolastiques, n'a pu être donnée que dans quatre paroisses du Diocèse: Fort-Dauphin, Ambovombe, Amboasary et Tsivory, les visites pastorales annuelles de l'Évêque ont intéressé les 12 Centres de district du diocèse, regroupant au total 450 centres de prières et églises de brousse. L'animation spirituelle des laïques, des Comités paroissiaux et des forces vives paroissiales: groupes d'Action Catholique d'adultes, de jeunes et d'enfants, ont visé la formation spirituelle, apostolique et missionnaire des chrétiens, pour être, dans leurs milieux de vie, à 90% "païen", "Sel de la terre et lumière du monde". L'effort d'évangélisation a toujours cherché à respecter les "Traditions ancestrales" inscrites dans la culture du peuple malgache, comme "préparations évangéliques" "pierres d'attente" et "semences du Verbe".

4. Toujours, selon l'esprit de la Congrégation et de nos Règles Communes, attention particulière a été accordée à la **promotion du clergé local**, à sa formation, à son animation dans sa formation continue: la mise en place du Petit Séminaire de Fort-Dauphin, notre participation à la formation des grands séminaristes au niveau du Grand Séminaire interdiocésain de Fianarantsoa en sont la preuve.

L'animation du Clergé diocésain n'était-il pas un des soucis majeurs de Monsieur Vincent animant les Conférences du Mardi et fondant les premiers séminaires post-tridentins? Ne nous disait-il pas que nous devons être... "Les plus diocésains des religieux?.."

5. Durant ce long service épiscopal, je me suis efforcé de me souvenir chaque jour que "la fin de la petite Congrégation... est de travailler à sa propre perfection... de se revêtir de l'Esprit de Jésus-Christ... pour pratiquer les

vertus que ce Souverain Maître a daigné nous enseigner de paroles et d'exemples". J'ai eu la joie de vivre en "communauté vincentienne", les temps forts d'oraison, de concélébration eucharistique et de vie fraternelle... J'y ai puisé force, courage et conseils dans les moments difficiles. Ensemble, avec mes frères, nous avons essayé de vivre au mieux les "maximes évangéliques" et les "cinq vertus" du missionnaire avec une préférence pour la simplicité et l'humilité source de douceur, de zèle pour le salut des âmes, dans un vrai renoncement à soi-même. Je me suis efforcé de vivre en vérité la devise que je m'étais donnée au début de mon service épiscopal: "Caritas Christi urget nos".

6. A l'heure de la retraite, devenu Evêque émérite de Tolagnaro, quelle joie pour moi de pouvoir "**réintégrer**" **pleinement la Communauté**, notre Famille Vincentienne, que je n'ai d'ailleurs jamais quittée! Combien je remercie pères, frères et soeurs de la confiance qu'ils m'ont accordée, me recevant comme leur frère aîné, voire conseiller à certaines heures. – À l'Assemblée Générale de 1968, mes aînés, Mgrs Fresnel et Chilouet, m'avaient chargé de solliciter des capitulants la "réintégration" des Evêques lazaristes, au terme de leur charge pastorale. Cela fut entériné par nos Statuts; et me voici donc dans l'équipe des formateurs du Scolasticat Saint Vincent de Fianarantsoa, collaborant avec les Pères Gonzague Danjou, François Benolo (le premier prêtre malgache que j'ai ordonné) et Honoré Ramanambintana, pour œuvrer à la "formation des nôtres", les futurs missionnaires de leur propre pays, les futurs "évangélistes des pauvres des campagnes malgaches".

Action de grâces donc, à l'Esprit Saint, le "promoteur de la Mission", Esprit de Jésus-Christ, le Premier Missionnaire!

Action de grâces à la Famille Vincentienne qui m'a permis de vivre ma vocation de prêtre-médecin à la suite et selon la pensée de Monsieur Vincent!

Action de grâces à tous et chacun de mes formateurs qui, après mes parents, ont fait de moi ce que je suis!

Action de grâces à la Grâce du Père qui "n'a pas été vaine en moi"!

Mon expérience d'évêque vincentien en Inde

*par Thomas Thiruthalil, C.M.
Évêque de Balasore*

Arrivée des Vincentiens en Inde

Les Pères Vincentiens Espagnols de la Province de Madrid sont arrivés à la Mission Cuttack, Orissa, Inde, en 1922 et ont entrepris l'évangélisation de cette région. Petit à petit le nombre des catholiques a augmenté et des postes de missions de plus en plus nombreux ont été ouverts.. En 1937, la Mission de Cuttack a été élevée au statut de diocèse. En 1974, le diocèse de Cuttack a bifurqué: d'un côté l'archidiocèse de Cuttack-Bhubaneswar, de l'autre le diocèse de Berhampur. J'ai été nommé premier évêque de Berhampur. En 1990, la Préfecture Apostolique de Balasore a été élevée au statut de diocèse et j'ai été transféré du diocèse de Berhampur à celui de Balasore devenant ainsi son premier évêque.

Ma vocation vincentienne

J'ai rejoint les Vincentiens en 1952 comme jeune séminariste. Après avoir terminé mon programme de philosophie à Orissa, je suis allé poursuivre mes études en Espagne, en vue de devenir prêtre. J'ai passé six ans en Espagne et c'est là que j'ai été ordonné prêtre en 1963.

Je suis revenu en Inde en 1965. Je reconnais que ma vie a été très influencée par la Congrégation de la Mission. Le charisme et la spiritualité de saint Vincent de Paul ont fait sur moi une profonde impression. La mission auprès des pauvres et des opprimés de la société a eu beaucoup d'impact sur ma vie et m'a aidé à développer une spiritualité orientée vers la mission, ainsi qu'un amour particulier et préférentiel pour les pauvres. J'ai été très frappé par les inspirations des premiers prêtres missionnaires, surtout par leur style de vie – vie de prière, austérité, dur travail, amour des pauvres, dévouement au territoire de mission, loyauté et obéissance à l'autorité de l'Église.

En tant qu'évêque, mes priorités ont été la formation des laïcs, des catéchistes et des futurs prêtres, en insistant également sur l'établissement de nouveaux postes de missions, en invitant les religieux à travailler dans le diocèse, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. Si je regarde en arrière et revois ma vie d'évêque, je réalise que le Seigneur a toujours été avec moi dans mes entreprises.

Champs d'action de notre apostolat et impressions sur celui-ci :

1. Catéchèse

Les catéchistes de notre village jouent un rôle essentiel dans la diffusion du message du Christ. Eux-mêmes n'ont pas une très grande formation, mais leur foi et leur détermination sont très fortes. Tels des pionniers, ils pénètrent de nouveaux villages, prennent des contacts et préparent le terrain à un missionnaire. Ce sont de simples chefs de village dévoués au service des missionnaires et, naturellement, de la Parole de Dieu. Pour que leur travail soit plus efficace, ces catéchistes ont été formés pour enseigner, prêcher et catéchiser des villageois très illettrés. Il en est résulté que le message du Christ s'est très largement répandu et que l'église est en expansion.

Visiter les villages est sans doute la tâche la plus gratifiante pour un missionnaire dans cette partie du monde. Les villages sont très dispersés et nombre d'entre eux ne peuvent être atteints qu'à pied. La population attend ardemment la visite d'un prêtre; ce qui n'est possible que trois ou quatre fois par an. Ainsi chaque visite est comme une bonne nouvelle pour le village. Les villageois se réunissent le soir après leur journée de travail. L'accueil chaleureux qu'ils vous réservent vous aide à reprendre des forces et vous donne ainsi une excellente opportunité de les catéchiser et de partager avec joie leur vie.

2. Éducation

L'éducation est fondamentale pour tout progrès. Les villageois, quoique simples et illettrés, accueillent la foi de tout leur cœur mais leur vie reste quasiment la même. Ils ne tiennent pas en grande estime l'éducation et ne se préoccupent pas d'envoyer leurs enfants à l'école. Pour lutter contre cette situation, les missionnaires ont ouvert de nombreuses écoles et pensionnats pour diffuser l'éducation. Nombre d'entre eux doivent être aidés financièrement et, de ce fait, actuellement, nous dépendons beaucoup d'une aide d'outre-mer. Toutefois, l'ouverture d'écoles et de pensionnats ainsi que la diffusion de l'éducation, a transformé la vie des villageois. De nombreux gros fonctionnaires reconnaissent avec orgueil leur dette envers les missionnaires et leurs institutions. C'est pourquoi un nombre croissant de pensionnats a été ouvert. Les écoles secondaires anglaises ont également pris de l'essor compte tenu de la qualité de l'enseignement imparti à tous. Actuellement, c'est l'éducation des jeunes filles qui retient toute l'attention.

3. Formation sacerdotale

La formation des futurs prêtres est un ministère très important pour nous. Actuellement, nous avons à Orissa, suffisamment de candidats pour nos séminaires. Ils y reçoivent une formation appropriée qui les prépare à travailler au milieu d'une population aux cultures diverses. Le nombre des Vincentiens en

Inde est en augmentation. En 1997, la Province indienne des Vincentiens a été divisée en deux Provinces.

4. Assistance sanitaire

Notre Seigneur Lui-même allait prêchant, enseignant et guérissant (Mt. 4,23). Pour un homme ordinaire, préoccupé avant tout par sa vie de tous les jours, prêcher et enseigner ne signifient probablement pas grand chose, mais guérir oui. Les gens se pressent dans nos missions, sans se préoccuper de caste, de credo ou de religion, pour y recevoir une assistance médicale. Dans la plupart de ces villages, il n'y a pas d'hôpital et, pour ces villageois, nos petits dispensaires font figure d'hôpital. Ils vont vers les soeurs qui y travaillent pour être soignés avec beaucoup de confiance. La foi de ces gens encourage les missionnaires à les aider de plus en plus. Comme il n'y a pas de services médicaux dans les villages éloignés, des dispensaires ont été ouverts dans toutes les paroisses. Ils sont tenus par des soeurs infirmières. Dans de nombreux endroits elles ont des cliniques mobiles et parfois elles se déplacent même à pied.

Comme il est impossible à une soeur responsable d'un dispensaire de pouvoir atteindre tous les villages, on en profite pour former sur place des assistants sanitaires. De cette façon, on essaie d'étendre à tous les villages l'assistance sanitaire. Actuellement, le diocèse a un hôpital à Balasore (Jyothi Hospital) pour faciliter une telle assistance.

5. Promotion de la femme

Le statut des femmes dans la société est très bas. Elles travaillent dur, s'occupent des enfants et doivent supporter toutes les injustices dont elles sont victimes. Pour améliorer leur sort, divers programmes ont été lancés tels que Grihini School (Science domestique), Mahila Mandal (Association de Femmes), etc.. À travers les programmes de Mahila Mandal on fait prendre conscience aux femmes de réalités telles que: la vie de famille, la santé et l'hygiène, leurs droits, leur rôle dans la société, l'épargne, le travail autonome, etc.. Grihini School est le tremplin pour acquérir amour propre et dignité. C'est là que la majorité des jeunes villageoises sans instruction apprennent à lire, à écrire, l'hygiène, la santé, la couture, l'artisanat, etc. On les prépare également à la vie de famille. Plusieurs Congrégations Religieuses Femminines ont des centres de formation différents, mais le but est le même.

La célébration d'un Jour de la Jeune Fille est un autre évènement symbolique destiné à donner conscience du respect dû à la dignité de la jeune fille. Il implique des enfants appartenant à des religions différentes. Les écoles créent ainsi une situation idéale pour susciter et inculquer dans ces jeunes esprits

le sentiment de la parité des femmes. Cela a eu un impact extraordinaire sur la population.

6. Projets de développement

Ces programmes ont pour but de promouvoir le développement de l'homme. Sous l'aile protectrice du service social, diverses activités ont été entreprises telles que: éducation, école maternelle pour jeunes enfants (balwadi), assistance sanitaire, projets de logement, etc.. En temps de calamités naturelles, ce service social est en première ligne pour porter secours aux personnes touchées et, par la suite, pour les aider à se réinstaller. En 1999, les missionnaires ont apporté une aide tout à fait remarquable aux personnes touchées par le cyclone sur le littoral d'Orissa. À cette occasion, ils ont travaillé activement en collaboration avec les ONG (Organisations Non Gouvernementales). Un pont a ainsi été jeté et la confiance est instaurée entre des gens de foi différente. Cela nous a permis de faire de petites incursions dans de nouvelles zones pour y prêcher le Christ ce qui, en d'autres circonstances, aurait sans doute été difficile.

7. Formation de petites communautés chrétiennes

L'idée de ces communautés est relativement nouvelle dans cette région. Il ne s'agit que d'un modeste début. Des prêtres et des animateurs ont été formés pour ce ministère. Des communautés ont démarré dans certaines paroisses et cela fonctionne en apportant aux gens une conscience plus profonde de ce qu'est une communauté.

8. Dialogue

Nous vivons dans une société qui a divers credo, langues, cultures et traditions. Il semble donc tout à fait pertinent d'avoir des célébrations communes, telle que la Journée de la Paix dans le Monde, la Fête Nationale, etc.. Cela favorise la bienveillance entre les gens. Se rassembler et discuter ensemble efface bien des soupçons et des incompréhensions. L'urgence est d'autant plus grande quand les soupçons sont forts. Le diocèse a organisé divers programmes de dialogue à différentes occasions.

9. Fondamentalistes

“Heureux êtes-vous quand on vous insultera, quand on vous persécutera et qu'on dira faussement contre vous toute sorte d'infamie à cause de moi” (Mt 5,11). Au cours de ces dernières années, telle a été la réalité de la mission. Quelques fondamentalistes ont mis sur pied une campagne de dénigrement contre les missionnaires, dans le but de créer une atmosphère malsaine de tension et de terreur: Cette atmosphère a, dans une certaine mesure, affecté nos activités

missionnaires et ce sont les pauvres et les marginaux qui ont été le plus touchés. Les missionnaires, eux, affrontent ces provocations avec courage. Plus la persécution est grande, plus grande est notre détermination

Nous savons que Dieu est avec nous (Mt. 28,20). Il est notre force. Avec Lui, nous allons de l'avant et regardons droit devant nous avec optimisme, courage et enthousiasme.

(Traduction: FRANÇOISE AZEMAR TURCO – AIC Italie)

À la recherche de la vérité. Le cas de Mgr Gerardi

*Entrevue avec Mgr Mario Rios, C.M.
Evêque auxiliaire de la Ville Guatemala*

Nous sommes au seuil d'un important événement ecclésial, le synode des évêques, qui a pour thème: «L'Evêque, serviteur de l'Évangile de Jésus-Christ pour l'espérance du monde».

Nous voulons mettre ce fait en valeur dans *Vincentiana*, en relevant le travail de nos confrères Evêques dans le monde.

Nous savons que vous avez accompli un important travail au Guatemala dans une situation sociale et politique particulière, ressemblant fort à celle des autres pays d'Amérique latine. De fait, l'acte le plus saillant de ces dernières années a été l'assassinat de **Mgr Jean-Joseph Gerardi Conedera**, le 26 avril 1998, à l'entrée de sa résidence dans la paroisse de Saint Sébastien (Guatemala Ciudad). Maintenant vous lui succédez au titre de Coordinateur de l'Office des Droits de l'homme et du Bureau de «Pastorale sociale» (Aide Sociale diocésaine).

1. Veuillez faire, s'il vous plaît, pour les lecteurs de Vincentiana, un bref résumé du cas de Mgr Gerardi, depuis son engagement dans la défense des droits de l'homme jusqu'à sa mort violente et à la sentence qui fut prononcée récemment.

Mgr Gerardi était évêque de Vera Paz; ensuite il fut muté au diocèse de Quiché; et il fut finalement évêque auxiliaire de l'archidiocèse. Ce qui le caractérisait, c'était la pastorale indigène et la défense des Droits de l'Homme. Lui, il apprit à lire grâce aux soins des Filles de la Charité, à l'école «Santa Maria» de Guatemala Ville. C'est pourquoi il me semble tout à fait normal qu'il se soit consacré aux plus pauvres et aux exclus: les indigènes.

Etant évêque auxiliaire de Guatemala, il créa et coordonna les bureaux de Pastorale Sociale et des Droits de l'Homme dans l'Archidiocèse de Guatemala. En ce lieu, son travail le plus remarquable fut la création du REMHI (projet interdiocésain de la Récupération de la Mémoire Historique), qui contient une dure critique des abus de l'armée de Guatemala dans le conflit armé durant lequel fut appliquée la doctrine de la «Sécurité Nationale». Le REMHI fut présenté à la cathédrale de la Ville de Guatemala le 24 avril 1998. Cinquante heures après, il est assassiné brutalement à l'entrée de sa propre maison, qui touche à l'église de Saint Sébastien, à Guatemala (Ville).

De toute évidence, il s'agit d'un crime politique, le type classique de «l'Exécution extrajudiciaire», où les trois coauteurs et leurs complices ont été condamnés respectivement à 30 et 20 ans de prison.

La sentence n'est pas encore définitive, mais elle est très significative pour démontrer au Guatemala et au monde entier qu'il y a un espoir d'obtenir un Guatemala différent où nous n'aurons jamais plus à déplorer des faits comme celui-ci.

2. Comment en est-on arrivé à cette sentence, sans précédent dans l'histoire de Guatemala?

Par le travail et l'effort des juges, du Fisc Spécial et de son équipe, par les coopérateurs de l'archevêché de Guatemala, et grâce à l'appui des autres églises, des peuples amis et de diverses Organisations Non Gouvernementales.

3. Quel a été pour vous le moment le plus difficile dans tout ce procès?

C'est quand il a fallu exhumer les restes de Mgr Gerardi, pour que les experts proposés par la ODHAG (Office des Droits de l'Homme de l'Archevêché de Guatemala) fassent l'enquête appropriée et vérifient qu'il ne s'agissait pas d'un «crime commun», mais d'un «crime politique»; c'est-à-dire d'une exécution extrajudiciaire, effectuée par des personnes du Gouvernement au prix d'une préparation minutieuse, d'une exécution adéquate et d'un art précis de la masquer, qui rendent presque impossible la découverte de la vérité. Je continue à croire, pourtant, que le crime parfait n'existe pas encore!

4. Quel a été le rôle de Mgr Mario Rios, après l'assassinat de Mgr Gerardi?

Ce ne fut pas facile de poursuivre la tâche commencée par Mgr Gerardi. En plus de sa fonction de Vicaire Général, de Vicaire Pastoral, de Curé de Saint Sébastien et de Recteur de l'église de Sainte Catherine, il coordonnait les Bureaux de Pastorale Sociale et des Droits de l'Homme de l'archevêché de Guatemala; il accompagnait spécialement le Service Légal qui a essayé de faire la vérité dans le crime commis contre Mgr Gerardi.

5. À votre avis, quelle est la mission de l'évêque face à la violation des droits de l'homme?

Arriver à connaître à fond la réalité locale pour faire face aux défis qu'elle présente; s'efforcer de former et d'accompagner les personnes qui collaborent à faire connaître, à promouvoir, à défendre et à revendiquer les droits de l'homme.

6. D'après vous, quelle est la mission de «l'évêque vincentien» dans la réalité du monde d'aujourd'hui, spécialement celui des pauvres?

Peu importe son appartenance à une Congrégation ou à une autre, même si la formation reçue et le milieu où il vit le conditionnent, sa mission est d'établir les priorités pour son travail pastoral, de se mettre entre les mains de Dieu et d'être sûr que c'est Lui le Maître de l'histoire.

7. Pourriez-vous communiquer aux confrères et aux laïcs qui lisent Vincentiana quelque chose de la réflexion personnelle que vous avez faite de cet événement : la mort de Mgr Gerardi?

Si le Seigneur nous a appelés, nous devons renouveler notre réponse tous les jours, jusqu'à la fin, sous la forme qui lui plaira. Personne ne connaît les chemins de Dieu. C'est Lui qui nous conduit à travers les personnes et les événements. C'est Lui qui nous donne la grâce et le courage nécessaires pour faire face aux contrariétés. Avec l'aide de cette grâce, nous devons agir en tout avec esprit de suite.

(Curie Générale de la C.M. – Rome, le 20 juin 2001)